

La coopération, un refuge global



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

*Développement
international*



Rapport annuel 2016-2017



Note aux lectrices et aux lecteurs

Sur le plan du vocabulaire nous employons les mots paysannes et paysans, agricultrices et agriculteurs, productrices et producteurs ou encore sœurs et frères de terre, comme des synonymes.

Pour désigner les organisations du Sud avec lesquelles nous travaillons, de plus en plus nous utilisons « organisation professionnelle agricole » (OPA) ou encore « organisation professionnelle agricole partenaire » (OPAP). Toutefois, nous continuons à utiliser occasionnellement « organisation paysanne » (OP) et parfois « organisation de producteurs » (OP).

Affaires mondiales Canada (AMC) a participé financièrement à la réalisation du présent document. Cette institution fédérale est sous la responsabilité de l'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre du Développement international et de la Francophonie.

Pré-texte La coopération, un refuge global

Les années folles de l'après-Deuxième Guerre mondiale, celles que l'on surnomma les *Trente Glorieuses*, ont donné lieu à une période où tout semblait possible. Malgré les tensions d'une guerre froide omniprésente et omnipotente, loin d'être figé, le monde a vu ces tensions balayées d'un souffle, celui engendré par la chute du mur de Berlin. Un Nouveau Monde sans barrières naissait et il fut baptisé *Mondialisation*. Un espace où la libre circulation des biens, des services et des personnes serait la règle absolue. Tel le déplacement des plaques tectoniques, ce Nouveau Monde, porté par le couple Reagan-Thatcher, multiplia les secousses sismiques faisant tomber un à un les mécanismes et les systèmes fragilisés par ce tremblement de terre. La déconstruction s'articula autour de la déréglementation, de la dé-régularisation et de la financiarisation de l'économie.

Peut-être parce que le monde agricole est ancré au sol, la mesure du danger a vite été prise. Sur l'échelle de la terre, il était évident que cela n'annonçait rien de bon. Pour l'UPA, il devenait pertinent et nécessaire, il y a maintenant 25 ans, d'établir une coopération entre sœurs et frères de terre. UPA Développement international (UPA DI) a donc pris forme afin de soutenir l'agriculture familiale. D'ailleurs, le plan de développement quinquennal 2014-2019 traduit toujours cette mission en parlant « d'émancipation de l'agriculture familiale et de biodiversité économique », deux concepts permettant aux vivants de vivre durablement.



Nous ne sommes pas sur une autre planète. Aujourd'hui, à l'œil nu, il est facile de prendre la mesure des dégâts. Le néolibéralisme induit par son projet de mondialisation n'est rien de moins qu'une arme de destruction massive de l'agriculture familiale. La coopération est, en quelque sorte, un bouclier antimissile cherchant à protéger le monde contre des attaques quotidiennes.

La coopération est le meilleur bouclier disponible pour faire face à ce monde dérégulé. La coopération est, en quelque sorte, un refuge global. Un immense parapluie pour, à la fois, se protéger des effets de ce qui cède un peu plus chaque jour et, protéger ce qui se bâtit autrement et solidairement.

Il y a des matins où nous avons honte de voir le soleil poindre devant tant de misère. Puis, à la fin de la journée, lorsque nous voyons autant de gens qui s'élèvent devant les obstacles, nous savons que le refuge global n'est pas une illusion. Il est du côté de la résilience et de la co-construction.

« La coopération est au développement ce que l'or est à l'économie. »

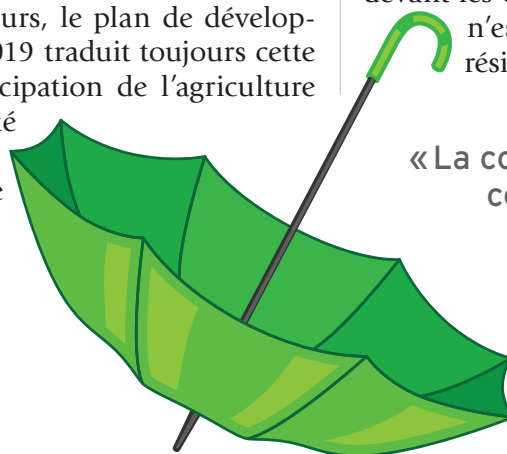


Table des matières

Section A: Rapport annuel à proprement parler... et écrit	4
Introduction – Les résultats du refuge global.....	5
Mot du président – Un rapport au temps.....	6
Mot du secrétaire général – Ça s'appelle avoir du cran.....	7
La vie corporative – Prendre part à l'histoire	8
 Section B: Au programme d'UPA Développement international	 18
1- La programmation en cinq temps.....	19
2- Résultats alimentaires et développementaux du refuge global	34
3- Pensons pays – Pensons aussi partenaires et OPA.....	43
4- Réseaux d'OPA – L'une amène l'autre.....	45
5- Bunchibourara fête les 25 ans.....	49
Tableau de partenaires fabriquant des parapluies.....	58
Des artisanes et des artisans qui tiennent le parapluie	60
Les éléments constitutifs du parapluie.....	65
Post-scriptum – Citoyen du monde	65



An artistic illustration featuring a globe in the bottom left corner, partially obscured by a large, vibrant yellow umbrella. The background is a deep blue sky filled with stylized rain streaks and numerous blue water droplets of varying sizes. The overall composition suggests a theme of global protection or resilience.

Section A

4

**Rapport annuel à proprement parler...
et écrit**

**« La marmite commence toujours
à bouillir par le bas. »**
(Proverbe africain)

Introduction

De l'échelle... au parapluie de la coopération

- Changer d'échelle l'an dernier. Changer d'âge cette année.
- Prendre de la hauteur un peu plus !
- 25 ans d'une même coopération, d'un même refuge global.

Les résultats du refuge global

- En 2015-2016, le rapport annuel portait le titre *Changer d'échelle*. Cela se posait, et se pose toujours, comme un défi incontournable afin de donner plus d'ampleur et plus d'impact aux solutions et outils que nous mettons en place, pour l'émancipation de l'agriculture familiale.
- Alors que nous poursuivons le changement d'échelle, nous atteignons le barreau de nos 25 ans. C'est le cas de le dire, la barre est de plus en plus haute. Du coup, elle devient de plus en plus stimulante et enthousiasmante.
- Le présent document se veut, d'une part, un rappel de quelques faits marquants de l'histoire d'UPA Développement international (UPA DI) et, d'autre part, un témoignage des résultats de cette présence internationale après 25 ans.

À venir dans ce document...

Une première section consacrée à la vie corporative d'UPA DI :

- Les mots du président et du secrétaire général.
- La vie corporative d'UPA DI incluant le cheminement de l'organisation de 1993 à aujourd'hui, les précieuses alliances développées, les indispensables partenaires d'intervention et, finalement, les partenaires financiers et leur contribution tout aussi nécessaire que développementale.

Une deuxième section intitulée « Au programme d'UPA Développement international » :

- La programmation en cinq temps.
- Les résultats alimentaires et développementaux.
- Pensons pays – Pensons aussi...
- Bunchibourara fête les 25 ans.
- Un coup de chapeau aux artisanes et artisans de ce travail de coopération solidaire.

Nous vous souhaitons une bonne lecture à votre écran puisque, pour la troisième année, nous nous présentons sans papier.

Comme mot de la fin de ce début, nous vous disons : bienvenue au refuge global sous le parapluie de la coopération !



Mot du président



M. Marcel Groleau

- Le développement d'une agriculture familiale et durable ne peut se réaliser sans organisations professionnelles agricoles (OPA).
- L'implication de l'Union des producteurs agricoles (UPA) dans le développement socio-économique du Québec.
- La naissance naturelle d'UPA Développement international (UPA DI): solidarité féconde, ouverture sur le monde et la sécurité alimentaire.

Un rapport au temps

Déjà 25 ans de coopération internationale ! Un geste concret et symbolique qui s'inscrit dans l'engagement continu des productrices et des producteurs agricoles du Québec pour le développement d'une agriculture familiale et durable. La force de l'Union demeure son action collective et son périmètre se mesure et se nomme « Pouvoir nourrir. Pouvoir grandir ».

L'UPA a toujours participé au développement socio-économique de son territoire. Que ce soit à travers les cours à domicile dispensés dans *La Terre de chez nous* à partir de 1929; l'obtention de la loi du Crédit Agricole en 1936; l'adoption de la Loi sur l'électrification rurale en 1945; la création de la *Fondation de la famille terrienne* en 1952 ou encore l'application de la loi portant sur la mise en marché des produits agricoles en 1956.

Il faut également souligner l'engagement de l'UPA pour le droit à l'éducation pour tous. Le début des années 1960 a été marqué par cet enjeu et le rapport Parent a façonné une réponse à y donner. À l'intérieur même de l'Union, les années 1980 ont été témoins de la création de deux fédérations: l'une étant la relève agricole (1982), l'autre les agricultrices (1987). Ces deux organisations marquent la reconnaissance du rôle et de l'implication des jeunes et des femmes dans le développement de l'agriculture québécoise. Toutes ces avancées, auxquelles l'UPA a participé très activement, permettent de mesurer l'engagement des productrices et des producteurs agricoles dans l'évolution de la société.

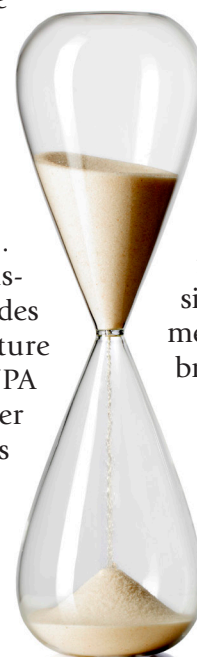


La naissance d'UPA DI en 1993 s'inscrit dans la même philosophie. La mondialisation ainsi que l'ouverture sur le monde ont rendu plausible, et surtout très réel, notre engagement en coopération internationale. Convaincus que l'agriculture familiale avait un rôle fondamental à jouer dans la sécurité alimentaire mondiale, il est apparu naturel aux leaders agricoles de l'époque de participer à l'émancipation de ce type d'agriculture et des familles qui en vivent.

Selon toute vraisemblance, avant même 2050, la planète portera plus de neuf milliards d'êtres humains et disposera de moins en moins de terre pour nourrir cette population. Les agricultures du monde doivent maintenant relever ce défi. L'agriculture familiale, quant à elle, fait forcément partie de la solution. D'ailleurs, elle en est même le cœur.

Selon la FAO, neuf exploitations sur dix sont familiales. Cette agriculture produit 80 % des aliments disponibles et protège 75 % des ressources agricoles mondiales. Par contre, l'agriculture familiale fait face à des vents contraires ralentissant significativement sa capacité à réagir. Notre engagement nous conduit à ériger des brise-vent, à être des brise-vent.

Si nos résultats démontrent notre spécificité, notre feuille de route témoigne de notre coopération. Je vous invite à jeter un œil sur notre parcours et vous découvrirez qu'ensemble, on peut voir grand.



Mot du secrétaire général



M. André D. Beaudoin

- Googlage du 31 mars 2017...
- Réseau d'organisations professionnelles agricoles (OPA) et travail percutant sur les politiques.
- Entente de collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).
- Unir plutôt que multiplier les poches de résistance.

Ça s'appelle avoir du cran

Les trois premières informations disponibles sur Google le 31 mars 2017 étaient : « UPA DI, une corporation sans but lucratif... », « De par le monde des équipes d'intervention... » et « UPA DI a le vent dans les voiles ».

À elles seules, ces trois citations représentent la dimension historique de notre cheminement. UPA DI est d'abord une organisation sans but lucratif, ayant l'ambition d'établir une coopération entre sœurs et frères de terre, en s'appuyant sur des partenariats durables. Au fil du temps, elle a vu se bâtir des équipes chevronnées, réunissant des professionnels de l'agriculture et du développement, venant appuyer nos partenaires terrain. Tous ensemble, nous avons fait naître une approche reposant sur la co-construction.

Pour UPA DI, les projets sont un moyen et non une fin. Nous sommes fiers de souligner que notre relation, avec la très grande majorité de nos partenaires terrain, se poursuit bien au-delà de la durée des projets. Ainsi, nous gardons des liens forts avec nos partenaires de la première heure : l'Union des sociétés coopératives pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (USCCPA-BMH)¹, le Groupement des exploitants agricoles (GEA) du Bénin, Faso Jigi et Baabahuu Jici au Mali, de même que la Central Cooperativa Agropecuaria (CCA) au El Salvador. Évidemment, avec le temps, d'autres partenariats se sont bâtis et se poursuivent également.



Si les systèmes collectifs de mise en marché sont au centre de notre action, il demeure que notre coopération évolue dans le contexte des mondialisations et s'appuie sur les savoirs des gens de la terre. Convaincue que les OPA, refuges d'une agriculture familiale durable, ont un rôle déterminant à jouer concernant la sécurité alimentaire mondiale, UPA DI les appuie dans l'analyse et la compréhension des politiques concernées. C'est ainsi que des liens se sont tissés avec des réseaux d'OPA tels que le Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et la Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC).

Toutes ces initiatives ont mené à une entente de collaboration, signée en 2012, avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Elle permet des avancées fort intéressantes sur le terrain de la compréhension mutuelle et de l'identification des besoins de l'agriculture familiale.

Dans l'architecture de cette coopération, s'est ajoutée une autre dimension, celle des alliances. Le monde a besoin de grandeur dans le partage de la connaissance, dans la capacité d'agir, dans la volonté de coopérer. En créant des alliances stratégiques, UPA DI estime agir de façon responsable. Unir en additionnant les efforts plutôt que de multiplier les poches de résistance, voilà le sens de notre démarche.

¹ Organisation venant de changer de nom et mieux connue sous celui de l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la boucle du Mouhoun au Burkina Faso (UGCPA / BM).



La vie corporative
Prendre part
à l'histoire

**« Quand un arbre tombe,
on l'entend;
quand la forêt pousse,
pas un bruit. »**
(Proverbe africain)



Cheminement de l'UPA

- De la Corporation de développement international (CDI) de l'UPA à UPA Développement international (UPA DI).
- 2004-2009 : Les incontournables *Objectifs du millénaire pour le développement* et Susan Whelan remet l'agriculture dans les priorités du Canada.
- 2009-2014 : Les conséquences de la crise alimentaire de 2008 et Beverley J. Oda réduit l'aide canadienne.
- 2014-2019 : Nouveau ministère, celui des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement et Julian Fantino n'insiste que sur la santé maternelle et infantile.
- Gouvernance démocratique.
- Ancrage quand tu me tiens...

Une vie corporative globale et partenariale

Histoire globale d'un refuge

Au tournant des années 1990, il était devenu clair pour les leaders agricoles de l'époque que, dans la tourmente de la mondialisation, l'agriculture familiale allait être sous pression. C'est dans cet esprit qu'une coopération entre sœurs et frères de terre a vu le jour. La Corporation de développement international (CDI) de l'UPA a pris forme autour d'un projet d'appui à un système collectif de mise en marché au Burkina Faso.

Peu à peu, la vision du départ fut accompagnée d'une mission et de choix de coopération, notamment celui de la solidarité, de la réciprocité ainsi que du partage d'expertises. La participation de productrices et de producteurs experts pour des appuis à nos partenaires, le stage *Viens marcher ma terre* et la mise en œuvre du programme *Les savoirs des gens de la terre* sont autant de gestes ayant permis de répondre avec ambition à cette volonté d'être partie prenante de l'histoire.

Un conseil d'administration élu par l'assemblée générale, constituée des groupes affiliés à l'Union, veillait à ce que le nouveau-né prenne corps.

Les interventions de coopération ont pris de la teneur et de l'espace; à tel point qu'il est apparu nécessaire, en 1999, de faire passer l'UPA avant la corporation. C'est ainsi que la CDI de l'UPA est devenue UPA Développement international. La corporation est demeurée le véhicule transportant les bagages d'expertises et d'expériences. Cependant, c'est bel et

bien l'UPA qui a poursuivi son chemin de citoyen corporatif sur les voies de la coopération.

Quelques années plus tard, UPA DI s'est dotée de plans de développement quinquennaux, soutenus par un exercice de planification stratégique.

2004-2009

Dans le contexte de l'époque, l'atteinte des *Objectifs du millénaire pour le développement* était un incontournable, voire un absolu. Les dirigeants politiques et la société civile s'interrogeaient sur les nouvelles conditions de collaboration et les formes correspondantes les plus appropriées afin de faire face aux défis actualisés. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Sommet mondial sur le développement durable ainsi que la nouvelle ronde de négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se voyaient clairement faire partie de la solution. Ce nouveau courant donna l'occasion à la ministre canadienne de la Coopération de l'époque, Madame Susan Whelan, d'annoncer que le Canada s'engageait à soutenir, de façon prioritaire, le développement de l'agriculture dans les pays ciblés par son ministère. Évidemment, UPA DI souscrit immédiatement à ce choix.

Pour réaliser pleinement sa mission, notre organisation a choisi de se centrer sur cinq axes d'interventions :

- 1 Développement organisationnel favorisant la participation pleine et entière des paysannes et des paysans au développement de l'agriculture de leur pays, à travers des organisations démocratiques fortes.



- ② Développement de la production et mise en place de systèmes collectifs de mise en marché, favorisant la démocratisation de l'économie de marché et permettant aux paysannes et aux paysans d'aspirer à un revenu décent dans une agriculture durable et viable.
- ③ Approche filière visant une plus grande concertation entre les différents acteurs d'un secteur de production donné, révisant les liens d'affaires afin d'augmenter la capacité concurrentielle de leur industrie sur les marchés intérieurs et extérieurs.
- ④ Développement et soutien des politiques agricoles favorisant la mise en place de conditions nécessaires au développement d'une agriculture durable.
- ⑤ Rapprochement entre productrices et producteurs permettant à ceux d'ici et d'ailleurs d'échanger leurs expertises et de défendre conjointement le développement d'une agriculture aux mains des femmes et des hommes qui y œuvrent.

2009-2014

La réflexion stratégique menant au deuxième plan de développement fut alimentée par la crise économique de 2007 ayant elle-même engendré la crise alimentaire de 2008. Elle fut aussi déterminée par un changement de cap de la coopération canadienne. Madame Beverley J. Oda, ministre du Développement international du moment, avait le mandat d'améliorer l'efficacité de l'aide, de réduire le nombre de pays d'intervention et d'assujettir les projets d'aide à l'approche dite des trois D, soit la défense, la diplomatie et le développement.

Ce contexte força UPA DI à redéfinir sa stratégie d'intervention dans une ambiance d'urgence. La crise orienta davantage l'aide publique au développement vers l'aide alimentaire et l'aide humanitaire; et ce, sans nécessairement soutenir l'agriculture. On comptait davantage sur les organismes multilatéraux, comme le Fonds international de développement agricole (FIDA), pour relever le défi de l'agriculture. La concurrence pour l'obtention de fonds était plus effrénée que jamais entre les organisations de coopération, afin de soutenir leur mission et leurs partenaires.

Le deuxième plan de développement s'est défini autour de six axes stratégiques:

- ① Mettre en œuvre une programmation appuyant le développement d'organisations professionnelles agricoles (OPA) représentatives, favorisant une plus grande implication individuelle et collective des membres ainsi que le développement de leur entreprise.
- ② Accroître notre acuité dans la conception et le développement de modèles d'interventions sur le plan des systèmes collectifs de mise en marché.
- ③ Développer des outils d'appui à l'établissement de services collectifs aux membres des OPA.
- ④ Accroître notre capacité d'intervention dans le domaine des politiques agricoles.
- ⑤ Intervenir dans le processus d'égalité des chances, en particulier en faveur des paysannes.
- ⑥ Accroître la participation des membres de l'UPA aux activités de développement.

2014-2019

La planification stratégique menant au troisième plan de développement fut alimentée par les discussions préparatoires à 2014, l'Année internationale de l'agriculture familiale telle que décrétée par l'Organisation des Nations Unies. La crise de 2007-2008 avait mis en exergue la nécessité de soutenir l'agriculture familiale afin d'assurer la sécurité alimentaire mondiale. Quant à eux, les changements climatiques rendaient de plus en plus évidente et urgente la nécessité d'adapter les pratiques. Il fallait revoir en substance le modèle de développement de l'agriculture à l'échelle mondiale.

Le nouveau plan de développement allait se réaliser dans un contexte canadien tout à fait différent. Dans

les faits, peu de place était attribuée à l'agriculture et à la sécurité alimentaire mondiale. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) disparaissait en 2013 pour se fondre dans un nouveau ministère, celui des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement. Le ministre Julian Fantino insistait sur l'attachement du Canada à l'égard de la liberté, de la démocratie, des droits de la personne et de la primauté du droit. En pratique, la santé maternelle et infantile allait être au cœur des préoccupations.

C'est dans ce cadre que le troisième plan de développement a vu le jour. Il repose sur deux principes directeurs et cinq axes de développement.

PRINCIPES DIRECTEURS

Égalité des chances, soit la mise en place de conditions favorisant l'inclusion et l'équité relativement au genre et à l'âge.

La biodiversité économique offrant les conditions nécessaires au respect des dimensions agroenvironnementales dans une économie plurielle.

AXES DE DÉVELOPPEMENT

L'appui aux politiques facilitant l'accès pour tous aux ressources, au financement, à la technologie et aux services.

La promotion de l'agriculture familiale à travers des actions agroenvironnementales ayant un impact économique.

La conception et le développement d'outils financiers ayant un effet de levier sur les activités économiques des OPA et de leurs membres.

Le renforcement des partenariats d'interventions pour mieux répondre aux besoins des partenaires terrain.

La mise en place d'un mode de gestion optimale des ressources humaines et financières pour la réalisation de la mission.



Gouvernance démocratique

En 2016-2017, UPA DI est intervenue dans 15 pays auprès de 55 organisations professionnelles agricoles à travers la mise en œuvre de 5 programmes. Afin de s'assurer d'une gouvernance démocratique efficace, UPA DI compte sur un conseil d'administration de 9 personnes, dont 3 proviennent de l'extérieur du réseau de l'Union. Ceci procure une expertise complémentaire à celle des leaders de l'UPA. Cette dynamique d'ouverture est guidée par une continuelle volonté de dépassement.

Le conseil d'administration est alimenté par une équipe de direction composée de 5 personnes. De plus, deux comités contribuent à l'analyse des activités de coopération : audit financier d'une part et sensibilisation du public d'autre part.

Une rencontre annuelle de planification, regroupant tout le personnel, permet de produire une feuille de route consignant les objectifs à atteindre au cours de l'année. Conséquemment, l'ensemble des ressources humaines de l'organisation contribuent à l'atteinte des résultats. On retrouve 14 permanentes et 11 permanents pour un total de 25 personnes dont 7 sont à temps partiel. À cette équipe s'ajoutent 5 consultantes et consultants dits « réguliers ».

Ancrage au sein de l'UPA

Prendre part à l'histoire signifie également, pour UPA DI, faire le lien entre les différents partenaires et les membres de l'Union. De plus, agir collectivement exige d'avoir une vue d'ensemble. C'est pourquoi UPA DI participe activement aux différentes instances de l'UPA.

Le Congrès général annuel donne lieu à une rencontre autour d'un petit déjeuner. Quelque 500 convives se mettent à table afin d'appuyer nos gestes de coopération. La Journée de la rentrée, moment de rencontre annuelle des principaux leaders de l'organisation, traite des dossiers agricoles de l'heure. Elle permet aussi de prendre du temps pour mieux saisir le sens des interventions d'UPA DI. Quant à lui, le Conseil général réunit les présidentes et les présidents des membres affiliés à l'Union. Régulièrement, il a l'opportunité d'approfondir la pertinence des actions d'UPA DI.

Cette dynamique a fait en sorte que les productrices et les producteurs agricoles du Québec ont posé un geste sans précédent en 2012. Ils ont accru leur engagement dans le développement international en décidant de donner annuellement, à même leur cotisation, un montant dédié à cette fin.

Équipe Les Savoirs des gens de la terre (LSGT)



Des alliances aux doigts, des alliances on doit...

- AgriCord assure une présence dans 67 pays et apporte un appui à pas moins de 259 organisations professionnelles agricoles (OPA).
- L'Alliance agricole internationale (AAI) représente la meilleure expertise disponible au Québec en matière de coopération agricole.
- Marcher sur le chemin de politiques agricoles adaptées avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).



Un seuil de coopération

Au pas de la porte ouvrant sur le développement d'un monde plus juste et plus sûr, il est rapidement apparu à UPA DI l'importance d'unir les efforts afin d'atteindre les résultats et, surtout, pour donner un sens à la coopération.

Dans sa première décennie, UPA DI s'est impliquée dans plusieurs consortiums. De ces expériences s'est dégagée une volonté d'établir des partenariats durables avec des organisations ayant la même volonté de partage et d'excellence.

AgriCord

En 2003 est né AgriCord, une alliance regroupant 12 agriagences provenant de 10 pays différents et dont le siège social se situe à Bruxelles. Ces agriagences se distinguent par leurs liens directs avec une ou plusieurs organisations professionnelles agricoles de leur propre pays. Ensemble, elles ont développé le programme *Paysans contre la pauvreté* qui apporte une réponse adéquate aux principaux problèmes auxquels est confrontée l'agriculture familiale dans les pays en développement.

La mise en commun d'autant d'expertises, développées à partir de problématiques spécifiques dans chacun des pays concernés, permet sans contredit d'offrir une panoplie de solutions adaptées aux besoins exprimés par les OPA partenaires du Sud.

AgriCord a progressivement fait l'effort d'améliorer ses pratiques :

- Un comité de sélection et de suivi des projets est appuyé par un mécanisme d'information en ligne sur l'évolution des dits projets.
- Un comité d'orientation, réunissant les OPA du Nord et du Sud, donne de la perspective à la dimension partage d'expertises.
- Une rencontre annuelle, à l'intention des partenaires financiers, permet un dialogue permanent sur les enjeux de développement pour la coopération.
- De plus, AgriCord est à mettre sur pied un processus de contrôle de la qualité incluant un suivi par les pairs.

Tous ces dispositifs ont pour objectif d'inscrire la coopération dans une solidarité professionnelle et dans une dynamique de développement collée sur les besoins exprimés.



Alliance agricole internationale

Née en 2004, l'Alliance agricole internationale (AAI) regroupe trois organisations québécoises, soit le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI), la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI) et UPA DI. Elle offre la meilleure expertise disponible au Québec en matière de coopération agricole, ce qui l'autorise à se prononcer sur différentes thématiques agricoles et sur les enjeux qui en découlent.

La réunion du monde coopératif, via SOCODEVI, et du syndicalisme agricole québécois, via UPA DI, représente une cohabitation et une collaboration historiques de près de 100 ans. Avec ses 59 ans d'expérience, le CECI est une des plus vieilles organisations québécoises en coopération internationale. Il met à profit ses compétences, en procurant à l'Alliance un troisième point d'appui contribuant à l'équilibre de l'entité. Il résulte de ces expériences, enracinées dans le temps et sur le terrain, une expertise de coopération agricole riche et unique.

Cette alliance est gouvernée par un bureau composé de trois personnes, soit du premier permanent de chacune des organisations. Elle réalise des projets d'envergure dans trois pays : Sénégal, Mali et Haïti.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Les chemins de la coopération nous ont menés à Rome pour la signature d'une alliance avec la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Il est évident que le développement doit s'appuyer sur des politiques agricoles favorables. D'ailleurs, la majorité des interventions d'UPA DI prennent en compte cette dimension qui demeure une composante essentielle du rôle des OPA. Qu'il soit question des programmes d'ajustement structurel, des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de l'atteinte des objectifs de souveraineté alimentaire dans certains pays, ou encore de favoriser le dialogue entre les états et les OPA, UPA DI cherche toujours les voies et les moyens afin que les principaux intervenants s'engagent dans un processus de dialogue continu.

La FAO, jouant un rôle déterminant dans le domaine des politiques agricoles, et UPA DI dans l'appui aux OPA, il est apparu judicieux et novateur d'unir nos efforts. Voilà ce qui nous a conduits à Rome, en 2012, afin de signer une entente de collaboration. Pour la première fois de son histoire, la FAO concluait ce type d'entente avec une organisation professionnelle agricole telle que l'UPA. Depuis, nous avons travaillé ensemble au Niger, au Maghreb et, en plus, nous avons réalisé conjointement une rencontre continentale nord-américaine dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale. Actuellement, nous poursuivons notre collaboration en Égypte et au Bénin.



Les partenaires d'intervention

- Tendre une main solidaire.
- Autour du concept et de la pratique de l'économie circulaire en Haïti.

Les partenaires d'intention

Seul devant l'infinité de la tâche... Est-ce la nature du monde paysan en tant que tel ? Est-ce l'essence même de l'environnement dans lequel ce dernier évolue ? Toujours est-il que notre manière de concevoir la coopération est guidée par une volonté de sortir de l'isolement, de la marginalité, en faisant l'effort de tendre une main solitaire pour bâtir un monde solidaire. C'est dans cet esprit qu'UPA DI travaille avec plusieurs partenaires d'intervention.

Suite à plusieurs rendez-vous manqués en Haïti, entre 1995 et 2008, nous avons tissé plusieurs partenariats dans ce pays. En 2009, c'est d'abord la Collaboration Québec Haïti qui nous a invités à contribuer, à faire la différence dans la région de Labrousse. Dans un effort avoué de concertation, UPA DI y a mis en œuvre le programme *Les savoirs des gens de la terre*. Un peu plus tard, l'Association québécoise pour l'avancement des Nations Unies (AQANU) nous a rejoints en appuyant le même programme, cette fois à Rivière Froide.

Agro-Paix et le Fonds Solidarité Sud, en ont fait autant, à telle enseigne que nos efforts réunis sont parvenus à créer un effet d'entraînement. Cela nous a permis de mettre en œuvre un processus novateur d'économie circulaire : appui à la production locale, elle-même valorisée par des cuisines collectives, destinée à des cantines scolaires pour alimenter des enfants.

Pour sa part, le GESQ, Groupe d'économie sociale du Québec, réalise une recherche évaluative permettant de mieux comprendre les dynamiques de changement induites à travers ce projet d'économie circulaire.



Les partenaires financiers, ça compte vraiment

- Ils sont plusieurs.
- Ils sont indispensables.
- Ils sont d'abord des acteurs du développement.

Pour une coopération de valeurs

Il est impossible de réaliser nos ambitions de coopération sans compter sur les partenaires financiers. Il est improductif de se fixer des objectifs à atteindre sans partager nos stratégies d'intervention avec eux. En effet, ces derniers ne font pas que financer des processus de développement à travers une volonté de coopération. Ils font partie de la réflexion qui porte les projets, du suivi qui accompagne la démarche et des résultats qui découlent de l'exercice. Au cours des années, UPA DI a pu compter sur plusieurs partenaires financiers.

En premier lieu, il faut souligner l'apport substantiel d'Affaires mondiales Canada (AMC) géré actuellement par Madame Marie-Claude Bibeau, ministre du Développement international et de la Francophonie. AMC soutient massivement et assidûment nos projets depuis la première heure.

De son côté, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF-Québec) contribue de façon significative à la mise en œuvre de propositions innovantes.

Viennent ensuite plusieurs partenaires financiers qui nous appuient à travers AgriCord :

- Direction générale de coopération internationale, Pays-Bas (DGIS).
- Ministère des Affaires étrangères, Finlande (MFAF).
- Agence suédoise de développement international (SIDA).
- Agence Française de Développement (AFD).
- Fonds international de développement agricole (FIDA).
- Direction générale Coopération au développement, Belgique (DGD).

- L'Union européenne (UE).
- Direction du développement et de la coopération Suisse (DDC).

Tous autant qu'ils sont, ils reconnaissent la pertinence des actions de coopération que nous menons dans le cadre de cette alliance.

Comment ne pas souligner l'appui de partenaires financiers qui mobilisent les citoyennes et les concitoyens de leur milieu afin d'accompagner financièrement des activités permettant de consolider le travail sur le terrain ?

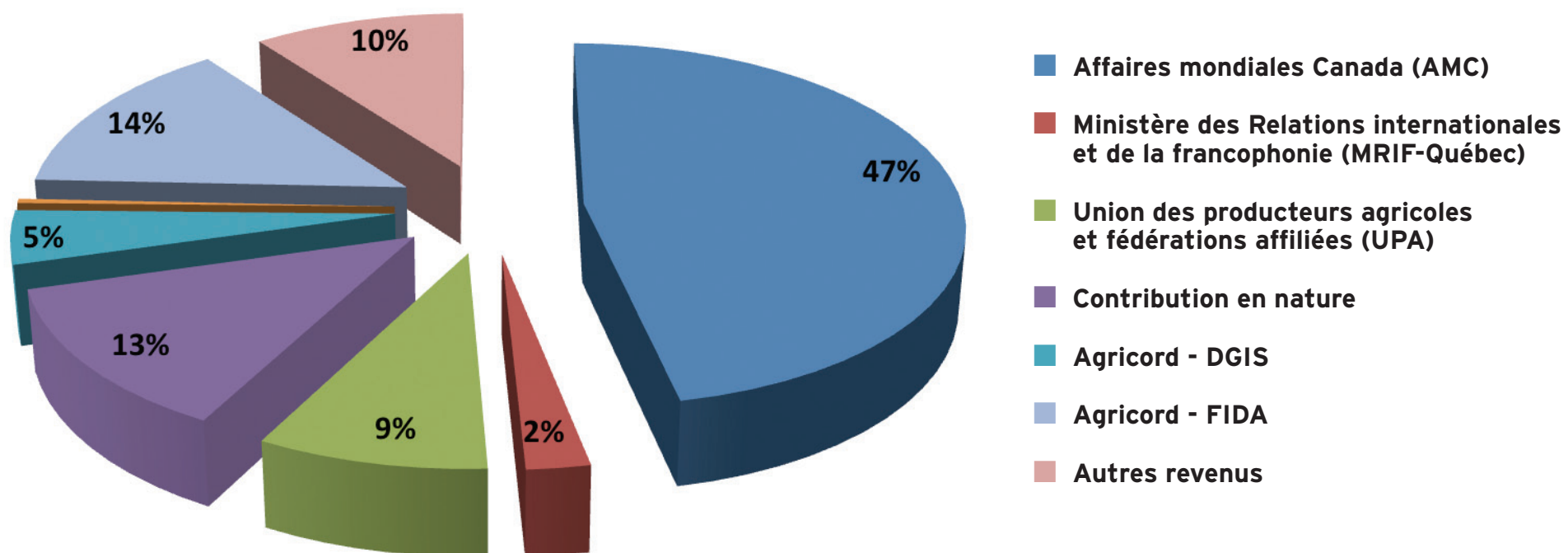
- L'Association québécoise pour l'avancement des Nations Unies (AQANU).
- Agro-Paix.
- Le Fonds Solidarité Sud.
- La Fondation Roncalli.
- La Fondation Louise Grenier.

En plus d'être tangible, la contribution financière de ces groupes fait souvent la différence quant à la hauteur du succès atteint. Il est également indispensable de souligner l'apport essentiel et unique des membres d'UPA DI, c'est-à-dire les 39 groupes affiliés et la confédération de l'UPA. Finalement, il est primordial de mentionner la solidarité des productrices et des producteurs agricoles, membres de l'Union, qui contribuent spécifiquement et individuellement à cet effort de coopération. Tous ensemble, les gens du milieu agricole québécois font partie de la solution. C'est ainsi que la somme des parties est plus grande que le tout.



Répartition des revenus selon les partenaires financiers

Année financière 2016-2017





Section B

18

Au programme
d'UPA Développement international

« Quand la nuit est noire
est-ce qu'on maudit l'obscurité
ou est-ce qu'on allume une lampe... »
(Proverbe africain)

- 1 -

La programmation en cinq temps

« Sarcle tous tes plants
de sorgho, tu ne sais pas
lequel portera fruit et
lequel restera stérile. »

(Proverbe africain)



Coopération entre sœurs et frères de différentes terres

Nord-Sud

Depuis 1993, **236 productrices et producteurs agricoles ou conseillères et conseillers**² ont fait des missions à l'étranger, afin d'apporter leur appui à l'une ou l'autre des organisations professionnelles agricoles (OPA) partenaires d'UPA DI.

- L'appui de ces **71 femmes et 165 hommes** était de divers ordres : développement organisationnel, gestion financière, mise en marché collective, fertilisation, élevage en enclos, etc.
- L'engagement de ces personnes représente **7 109 jours-personnes** soit l'équivalent de **27,3 années** à raison de 5 jours par semaine. En pratique, sur les 25 ans d'histoire d'UPA DI, cela signifie en moyenne **285 jours / année**.
- C'est surtout à compter de 2001 que des productrices et producteurs du Québec ont pu s'impliquer bénévolement dans des missions à l'étranger. Au cours des deux dernières années, les programmes *Agro-Innov* ainsi que la mise à l'échelle de LSGT, *Les Savoirs des gens de la terre*, ont généré une augmentation considérable de ce type de missions. Oui une augmentation, mais surtout un intérêt et un **engagement croissants du milieu rural québécois** pour le travail de coopération entre sœurs et frères de terre que réalise UPA DI.

² Ce nombre comprend tous les volontaires impliqués avec UPA DI, à un moment ou à un autre de ses 25 ans d'histoire.



Sud-Nord

- **226 délégués** des OPA partenaires ont réalisé un séjour au Québec depuis 1993 soit en moyenne **9 par année**. C'est seulement 10 de moins que les gens du Québec pour le Nord-Sud. **57 femmes** y ont participé soit 25 % de l'ensemble.
- L'engagement de ces délégués équivaut à **4 520 jours-personnes**. C'est plus de **17 années** à raison de 5 jours par semaine. Sur les 25 ans d'histoire, cela représente en moyenne **180 jours / année**.
- Les fermes hôtes ayant accueilli ces délégués sont au nombre de **179**. Si nous considérons qu'en moyenne 4 personnes par ferme hôte sont impliquées dans l'accueil et l'accompagnement des délégués, cela représente **716 personnes**. En ce qui a trait au temps consacré, il s'agit de 6 444 jours-personnes ou près de **25 ans** toujours à raison de 5 jours par semaine.

À venir

- Se reconnaître sœurs et frères de terre, d'ici et d'ailleurs, parce que nous cultivons un champ collectif.
- Solidarité, respect et réciprocité : des valeurs incontournables pour un réel partenariat.
- Une relation à deux directions, Sud-Nord et Nord-Sud, prenant plusieurs formes.

Façonner l'histoire

En 1990, soit 3 ans avant la création officielle d'UPA DI, une délégation de 4 personnes de l'UPA se rendait au Burkina Faso. Le groupe, composé de 2 producteurs agricoles et de 2 conseillers, avait comme principal mandat d'ancrer la coopération naissante dans une perspective de solidarité entre sœurs et frères de terre. Cette première délégation a été accueillie par des groupements villageois.

Québécois et Burkinabès étaient étrangers pour les uns et pour les autres. Toutefois, ils étaient d'abord des paysannes et des paysans. Ils se connurent rapidement parce qu'ils se reconnurent dans des préoccupations communes sur la production, les rendements, la mise en marché et autres. Plus déterminant encore, ils se reconnurent dans une même communauté de vues vers une même finalité : nourrir la population de leur pays tout en permettant à leur famille de vivre décemment. Dès ce moment, à l'évidence même, le partenariat entre des OP de pays en développement et ce qui allait devenir UPA DI devait être basé sur les valeurs de respect et de réciprocité.

Le premier groupe de délégués d'OPA partenaires, accueilli par UPA DI, provenait de l'Union des sociétés coopératives pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (USCCPA-BMH), une OPA nouvellement constituée à l'époque. Nous étions en mai 1992. Plus globalement, les débuts des échanges Nord-Sud et Sud-Nord ont été timides en nombre, mais convaincants en complicité. Depuis, différentes formes se sont développées :

- Des productrices et des producteurs experts du Québec se rendant chez nos partenaires du Sud pour les appuyer sur divers aspects de la profession et de l'organisation; et ce, souvent à travers des formations.

- Des productrices et des producteurs ou encore des conseillères et des conseillers volontaires allant aussi appuyer nos partenaires, mais pour une durée variant de 2 à 52 semaines.
- Des délégués des OPA partenaires venant au Québec pour différents types de stage :

- 1) En développement organisationnel pour une durée de 4 semaines – *Viens marcher ma terre*. Exemple : thématique sur le rôle et la contribution des agricultrices à la profession et à ses organisations.
- 2) Un stage spécialisé de 3 semaines qui aborde les formes d'organisation et les enjeux d'une production agricole spécifique. Exemple : production laitière et sa mise en marché avec une organisation partenaire du El Salvador.
- 3) Un stage technique se déroulant sur 10 semaines avec des apprentissages techniques à la ferme. Exemple : principes et pratiques de la production maraîchère biologique.

Le qualificatif « expert », associé à la fonction de productrice ou de producteur agricole, sert à affirmer que ces personnes ont des compétences reconnues dans leur profession et leur organisation. Leur bagage de vie, de profession et d'engagement est un atout précieux pour le développement. Il en est de même pour les productrices et les producteurs ou encore les conseillères et les conseillers appelés « volontaires ».

Toutes les activités menées par UPA DI font l'objet de discussion et de décision avec les OPA partenaires. Par exemple, les mandats de tous les volontaires proviennent de propositions faites par les organisations qui les accueillent.



Les Savoirs des gens de la terre

- Depuis la mise en œuvre de LSGT au Bénin, en Haïti et au Sénégal, **498 500\$ ont été injectés en fonds de développement** individuels permettant l'amélioration des exploitations agricoles. Ce montant a permis de **financer un total de 1 216 000\$** de projets compte tenu de son caractère rotatif. C'est **2,4 fois plus que le capital initial** et cela se poursuit toujours !
 - Entre 2004 et 2016, ce sont **1 265 familles, représentant 8 945 personnes**, qui se sont engagées dans un processus de formation de 70 jours répartis sur 3 ans. Cela représente **88 550 jours-personnes**.
 - En 2010-2011 le groupement Darou Gaye, au Sénégal, a mis en place un service de commercialisation collective de mil, de niébé et d'arachides. En plus d'obtenir de meilleurs prix pour leurs produits, la **valeur du fonds de commercialisation** avancé est passée **de 10 000\$ à 15 834\$**. LSGT a permis, depuis 2006, à 27 groupements d'élaborer et de réaliser ce type de projet collectif. C'est **19 220 personnes** qui ont bénéficié directement, et surtout bénéficient encore, de ces **projets collectifs dans les villages**.
 - Depuis **2006**, la Fédération des périmètres auto-gérés (FPA) au Sénégal a mis en place un projet semencier dans le cadre de LSGT. Elle a bénéficié d'un fonds d'appui de **25 000\$ qui a généré**, au fil des années, près de **300 000\$**. Ces sommes ont pu être réinvesties dans le développement du service semencier ainsi que dans d'autres services aux membres.
- Bon an mal an, le service a rejoint de plus en plus de productrices et de producteurs. C'est maintenant **1 150 tonnes de semences certifiées** qui sont produites ce qui représente **38 % de la pro-**

duction nationale en semences de riz. Plus de **8 000 membres** de la FPA **en bénéficient** afin d'ensemencer **10 141 hectares**.

Toutefois, il y a eu des exceptions pendant quelques années où les rendements n'ont pas été au rendez-vous. Ce fut le cas au cours de 2016 avec une production de seulement 750 tonnes soit près de 35 % moins qu'habituellement. Des problèmes climatiques en sont la cause majeure, voire déterminante.

L'ensemble des actions menées par la FPA fait d'elle **un acteur incontournable** dans la production de semences de riz, non seulement dans la Vallée du fleuve, mais **dans tout le pays**.

- Dans ce programme, au Sénégal on retrouve **40% de femmes** alors qu'en Haïti cela avoisine les **50%**.





Façonner l'histoire

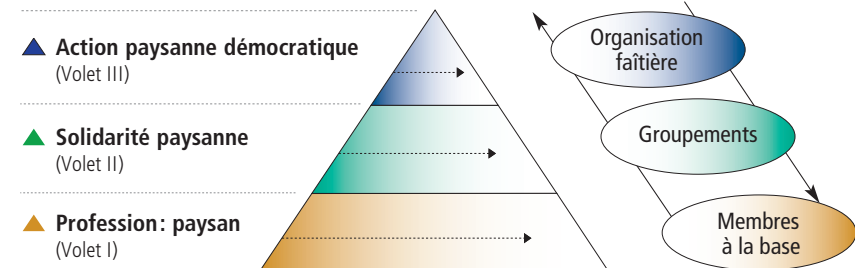
Nous sommes à l'aube de l'an 2000. Dans le milieu de la coopération, on discute ferme de la direction à prendre. Priorité au développement global ou au développement local? Concilier les deux ou prioriser un des deux? Au hasard de différents séminaires, colloques ou ateliers, des idées croisent le fer, des certitudes sont ébranlées, des évidences sont questionnées.

Après le bogue avorté de l'an 2000, une mission d'UPA DI en Guinée (Conakry) permet un premier contact avec la Fédération des paysans du Fouta Djallon. Un constat s'impose: la fédération est très organisée, des services sont déjà en place y compris sur le plan de la mise en marché, les actions de plaidoyer font partie de l'ADN de l'organisation, etc. La pièce manquante se nomme la formation, le développement des capacités afin, notamment, de renforcer et de développer tous ces services.

En 2002, UPA DI met un comité en place. Son mandat: à partir des leçons tirées de l'expérience des 10 ans de coopération d'UPA DI, identifier les meilleures stratégies pour un développement agricole durable.

Les trois événements qui précèdent ont largement contribué à établir un certain nombre de principes fondamentaux des *Savoirs des gens de la Terre* (LSGT). Dans son approche et ses composantes, LSGT veut répondre à quatre préoccupations. i) La conciliation des besoins / intérêts individuels et collectifs des paysannes et des paysans. ii) La nécessité, pour le développement des organisations paysannes (OP), de se renforcer simultanément à tous les niveaux soit de la base au sommet. iii) Lier le développement des savoirs au développement économique de l'agriculture. iv) Concevoir et réaliser la formation comme un processus continu et jamais assouvi.

La synergie des volets LSGT



L'histoire s'arrêterait ici n'eût été, en 2003, de l'accord d'Affaires mondiales Canada (AMC) pour apporter des modifications majeures au contrat en cours avec UPA DI. Ainsi, l'expérimentation de LSGT a pu débiter au Sénégal. Il va de soi que les organisations et les institutions en place jouent un rôle majeur dans la coopération. Celui des personnes qui en font partie l'est tout autant. Hélène Rivard, d'AMC, était au Sénégal durant cette période et elle occupait un poste clé dans la programmation. À ce moment, elle a donné un appui inconditionnel à l'expérimentation de LSGT. Malheureusement, Hélène est tragiquement décédée, le 12 janvier 2010, lors du tremblement de terre en Haïti. Nous gardons en mémoire sa contribution qui fut des plus significative. Au sein d'institutions comme l'AMC qui soutiennent financièrement la coopération, on retrouve plusieurs personnes comme Hélène. Elles y font souvent une différence marquante de par leur compétence, leur ouverture et leur passion du développement.

Au fil du temps, des pays et des OPA, il a été démontré de façon convaincante que LSGT possède une capacité d'adaptation certaine et une flexibilité assurée. Ceci contribue à relever le défi de mise à l'échelle de ce programme au Bénin, en Haïti, au Sénégal et en République démocratique du Congo.



Que mange-t-on aujourd'hui ? Du riz collectif

- La consommation mondiale de riz représente **14 000 kilos chaque seconde**, soit 468 millions de tonnes de riz par an selon le département de l'agriculture des États-Unis (USDA). C'est la deuxième céréale la plus cultivée au monde. Il y a 120 millions de productrices et de producteurs de riz sur la planète ainsi que **3,5 milliards de personnes qui en mangent soit 47 %** des gens.
- Deux organisations professionnelles agricoles (OPA) partenaires d'UPA Développement international (UPA DI) regroupent principalement des productrices et des producteurs de riz : la Fédération des périmètres autogérés (FPA) au Sénégal et Faso Jigi au Mali.
- De **1995 à 2016**, le Sénégal a plus que **quintuplé** sa production rizicole. Cette dernière fournit maintenant plus de 50 % des besoins nationaux.³
- De son côté, entre **1995 et 2013**, le Mali est carrément devenu un **pays exportateur** de riz avec une **production nationale équivalente à 169 % de la consommation nationale**.⁴
- Actuellement, la production de riz des **15 593 membres de la FPA** représente **20,9 % de la production nationale** sénégalaise et **11,5 % de la consommation nationale**. Concrètement, **1 646 806 personnes** au Sénégal **mangent** du riz produit par les productrices et les producteurs de la FPA.
- De son côté, Faso Jigi, une OPA ayant beaucoup moins de membres que la FPA, tire très bien son épingle du jeu. En 2016, la production de ses **3 099 membres riziculteurs** équivalait à presque **2 %**

³ Source : FAO et l'Agence nationale de la statistique et de la démographie au Sénégal. Les données à ce propos varient passablement, mais aucune n'est en deçà de 50 %.

⁴ Source : FAO.

de la consommation nationale. **352 000 Maliennes et Maliens** se **nourrissent** donc du riz cultivé par les membres de Faso Jigi.

- Les membres de la FPA commercialisent collectivement **56,3 % de leur production** ce qui représente **66 000 tonnes** alimentant 927 151 personnes. Pour Faso Jigi c'est **20 %** de leur production soit **3 315 tonnes** nourrissant 70 400 personnes.
- Au **total**, la production des **18 602 membres** de la FPA et de Faso Jigi alimente **1 998 806 personnes**. Disons donc tout près de **2 millions** de personnes.
- La **capacité d'entreposage** de ces deux organisations est de **20 160 tonnes**. Afin d'avoir une idée un peu plus précise de ce tonnage, nous pouvons imaginer **806 camions de type semi-remorque benne** avec un volume de 25 mètres cubes et une charge utile de 25 tonnes. Ces infrastructures sont une condition essentielle à la mise en marché collective du riz. En effet, elles permettent son entreposage et sa vente étalée dans le temps. Ainsi, tout le riz n'a pas à être vendu au moment où les prix sont à leur plus bas, c'est-à-dire à la récolte.

À venir

- 1956 : première *Loi des marchés agricoles* au Québec.
- Premiers pas en coopération internationale, premiers pas pour améliorer les conditions de vente des céréales.
- L'agriculture familiale a besoin, pour se maintenir et se développer, des mêmes services que l'agro-industrie. La seule façon d'y arriver demeure de se regrouper et de se professionnaliser.
- La mise en place de services collectifs par les OPA, tels que la commercialisation collective et l'achat groupés d'intrants, contribuent à la souveraineté alimentaire.

Le 23 février 1956, le Parlement du Québec adoptait la *Loi des marchés agricoles* maintenant appelée *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*. Cela constituait l'aboutissement d'une lutte de plus de 30 ans des agricultrices et des agriculteurs afin d'établir un équilibre dans les rapports commerciaux entre eux et les acheteurs.

En 2015-2016, 78% de la production agricole du Québec, d'une valeur de 8,3 milliards\$, a fait l'objet d'une forme ou d'une autre de commercialisation collective. Pas étonnant que cela ait particulièrement intéressé les premières OPA partenaires d'UPA DI, compte tenu de leurs propres problèmes de mise en marché.

Un peu plus à l'est du Québec... lorsque les premiers intervenants arrivent au Burkina Faso au début des années 1990, ils y découvrent une agriculture vivrière morcelée et principalement tournée vers l'autoconsommation. Les programmes d'ajustement structurel créent un nouveau contexte ne facilitant en rien le développement agricole. Comme si cela n'était pas suffisant, cette agriculture est à la merci du financement des commerçants locaux.

Les présidents des 3 premières OPA partenaires d'UPA DI nous avaient écrit une lettre en 2012 lors de notre 20^e anniversaire. En voici un extrait. «Au cours des 20 dernières années [1993 à 2012], l'Union des sociétés coopératives pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (USCCPA-BMH) ainsi que Faso Jigi et Baabahuu Jici⁵ au Mali ont marqué

l'histoire du développement de l'agriculture et des marchés céréaliers de leur pays. Nos organisations ont donné naissance à des systèmes collectifs de mise en marché (SCMM). [...] Nos trois organisations sont aujourd'hui reconnues en tant qu'acteurs incontournables pour l'approvisionnement des marchés nationaux de céréales. Reconnues, d'une part, par les autres opérateurs économiques que sont les institutions financières et les commerçants et, d'autre part, par des institutions internationales et des partenaires au développement de l'agriculture. [...] L'expertise développée en matière de SCMM incite à la mise en place d'autres services aux membres, tel l'achat groupé d'intrants, diminuant ainsi le coût de production, et contribuant à notre autonomie organisationnelle et financière.»

À partir de 2006, d'autres OPA partenaires d'UPADI ont élaboré et bâti des systèmes collectifs de mise en marché, tant à petite qu'à grande échelle. Un premier exemple très évocateur est, sans contredit, la Central cooperativa agropecuaria (CCA) au El Salvador. Cette organisation est issue d'un regroupement de coopératives provenant de la réforme agraire du gouvernement initié en 1980. En pratique, elle s'est constituée en 1994 et 11 coopératives, dont 6 laitières, en sont les membres.

⁵ Les problèmes terroristes et politiques survenus dans la région de Tombouctou, particulièrement depuis avril 2012, ont grandement affecté Baabahuu Jici. Même si la situation s'est améliorée depuis 2 ans, l'instabilité demeure le quotidien de la population. En pratique, les activités de l'organisation ont été réduites, mais plusieurs paysannes et paysans demeurent mobilisés.



Un processus de réflexion sur les problèmes de mise en marché du lait a été initié vers le milieu des années 2000. En 2006, une formation intitulée *Économie et système collectif de mise en marché* a été dispensée par UPA DI aux leaders de la CCA. En 2007, un séjour au Québec de 7 représentants des coopératives laitières a été réalisé afin de leur permettre une meilleure compréhension pratique de la mise en marché collective. Stimulées par ce séjour, les 6 coopératives laitières, accompagnées par UPA DI, décidèrent d'élaborer et de mettre en place un projet pilote de mise en marché collective du lait. En janvier 2011, le premier chèque de l'usine de transformation Petacones, acheteur du lait de la CCA, est transféré dans le compte conjoint des coopératives laitières.

Aujourd'hui, il n'y a plus de projet pilote. Un système collectif de mise en marché, adapté à leur réalité, pilote leurs relations avec les acheteurs. Les coopératives membres de la CCA sont les seules coopératives issues de la réforme agraire qui ont résisté à l'épreuve du temps. « On ne peut pas dire que nos appuis n'y sont pas pour quelque chose. »

Un deuxième exemple réside dans l'expérience de la Fédération des périmètres autogérés (FPA) au Sénégal.

Tout comme UPA DI elle est née en 1993, mais nos chemins se sont croisés seulement en 2004, soit à l'occasion de l'expérimentation de LSGT. Essentiellement centrée sur la production de riz, la FPA a toujours été préoccupée par la mise en marché et plus globalement par les services collectifs à développer à l'intention des familles paysannes membres.

Aujourd'hui, on y retrouve divers services : commercialisation collective, achats groupés d'intrants ainsi que production et vente de semences certifiées. Sans compter qu'au pan du plaidoyer, la FPA est devenue une des voix fortes au Sénégal.

Organisations professionnelles agricoles (OPA) démocratiques, mise en place de services collectifs, actions de plaidoyer et autres n'ont qu'une seule finalité, « Pouvoir nourrir. Pouvoir grandir ». Une des conditions déterminantes pour y arriver se résume par le seul mot « ACCÈS » aux : savoirs, ressources naturelles particulièrement la terre et l'eau, intrants, technologies appropriées et adaptées, financements, circuits de commercialisation et autres. L'agriculture familiale a besoin de ces accès et le seul moyen de se les offrir passe par l'action collective.

Burkina Faso

Économie circulaire
qui ne tourne pas en rond

Au Burkina Faso :

- Avec un **accès à l'eau** facilité pour les populations, la production animale en sort également gagnante puisque les bêtes peuvent être abreuvées.
- Cette **production se faisant en enclos** devient, en plus d'une **source de protéines**, une **source d'énergie** après avoir séjourné dans un biodigérateur. Forme d'énergie alternative, elle contribue à la **réduction quotidienne de la déforestation**.
- Les déjections animales, après avoir participé à la production d'énergie, deviennent de la **fumure organique** favorisant ainsi un **accroissement des rendements** dans les champs.
- La **production végétale** est ainsi **facilitée** soit, dans ce cas-ci, la production de **niébé**. Elle représente une **source** très riche en **protéines**.
- La **fumure organique**, partie prenante de la production de niébé, possède un **feuillage** représentant un **fourrage** intéressant pour le bétail. Étant donné que ce dernier est en enclos, il est essentiel que des fourrages soient disponibles.

En Haïti :

- Dans un processus axé sur le renforcement et le développement de l'économie locale en passant par les **champs**, un **collectif de femmes cuisine** et offre de l'aide alimentaire pour des **enfants du village**.
- Perspective à moyen terme de passer de la «**dépendance à l'aide alimentaire**» à «**l'autonomie alimentaire**».

Façonner l'histoire

Au Burkina Faso

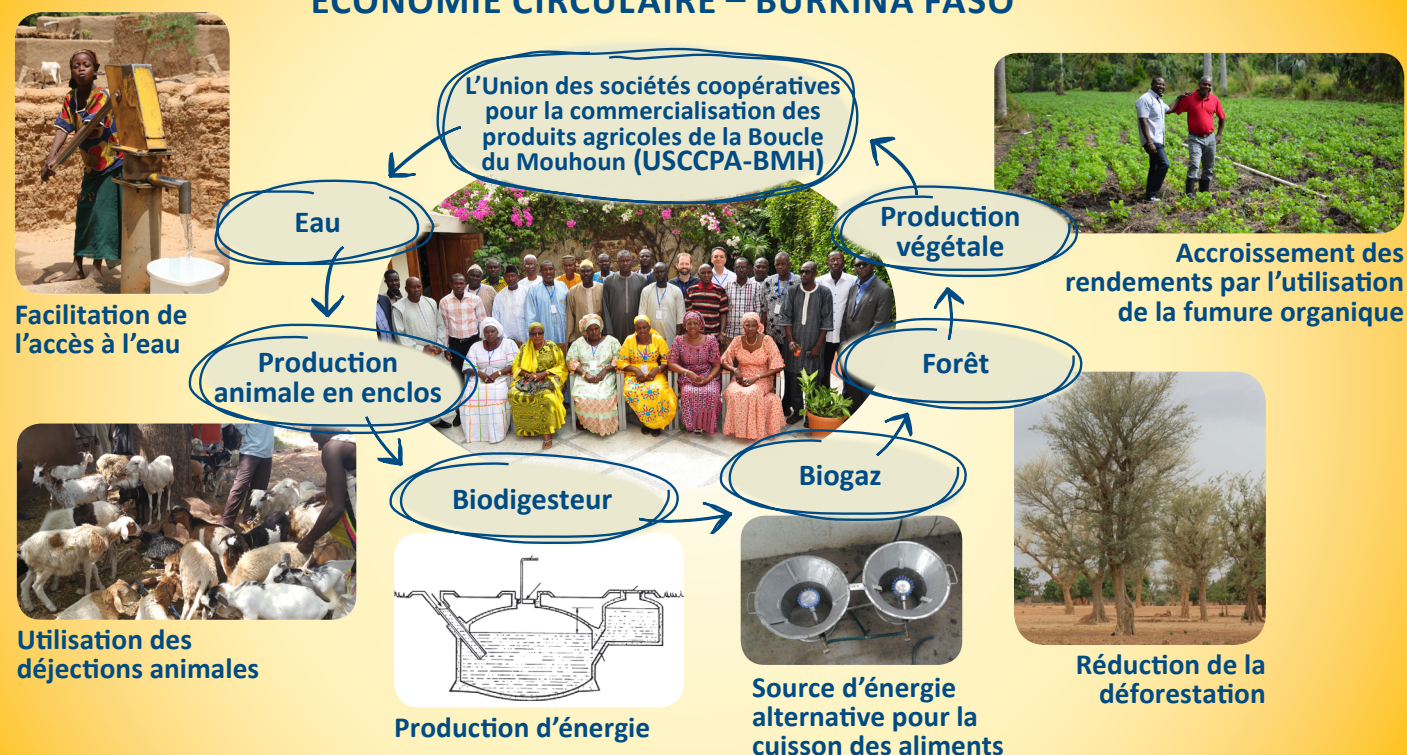
L'Union des sociétés coopératives pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (USCCPA-BMH) se préoccupe des questions agro-environnementales depuis plusieurs années. Exemple : une évaluation environnementale a été menée par un partenaire européen en 2009 et un ensemble de recommandations ont été mises en œuvre. De plus, en 2014, une politique agroenvironnementale innovante fut adoptée par l'organisation.

En 2012-2013, l'Union, UPA DI et L'Œuvre Léger, suite à l'obtention d'un financement conséquent par Affaires mondiales Canada (AMC), mirent en œuvre une série d'activités économique-agroenvironnementales. L'objectif était de favoriser l'adaptation des familles paysannes aux changements climatiques en :

- Contribuant à l'augmentation et la diversification de la production agricole.
- Améliorant les revenus des familles paysannes.
- Facilitant l'adoption de pratiques agroenvironnementales permettant de lutter contre la désertification.

C'est à ce moment-là que se produisit un plongeon dans l'économie circulaire. Le schéma qui suit illustre notre façon de concrétiser ce concept.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE – BURKINA FASO



Burkina Faso

Des résultats de divers ordres :

- Économiques par l'augmentation de la production de niébé, par de meilleurs rendements de la production animale compte tenu, notamment, de l'élevage en enclos.
- Agroenvironnementales par la valorisation des fumiers via les biodigesteurs qui améliorent la fertilité des sols et, du coup, les rendements des champs de niébé et autres.
- Élevage en enclos devenu possible par la création d'une nouvelle source de fourrage avec le feuillage du niébé.
- Au plan environnemental puisque l'utilisation du biogaz contribue à réduire l'utilisation du bois de chauffe donc de la déforestation.



Plant de niébé



Haïti

Façonner l'histoire

En Haïti

La présence d'UPA Développement international en Haïti remonte à 2009. La Fondation pour le développement économique et social (FOPADES) est un de nos principaux partenaires d'intervention depuis ce moment, dans ce que nous appelons la grande région de Labrousse. Après quelques mois de mise en œuvre de notre programme *Les Savoirs des gens de la terre* (LSGT) arriva le terrible tremblement de terre en janvier 2010.

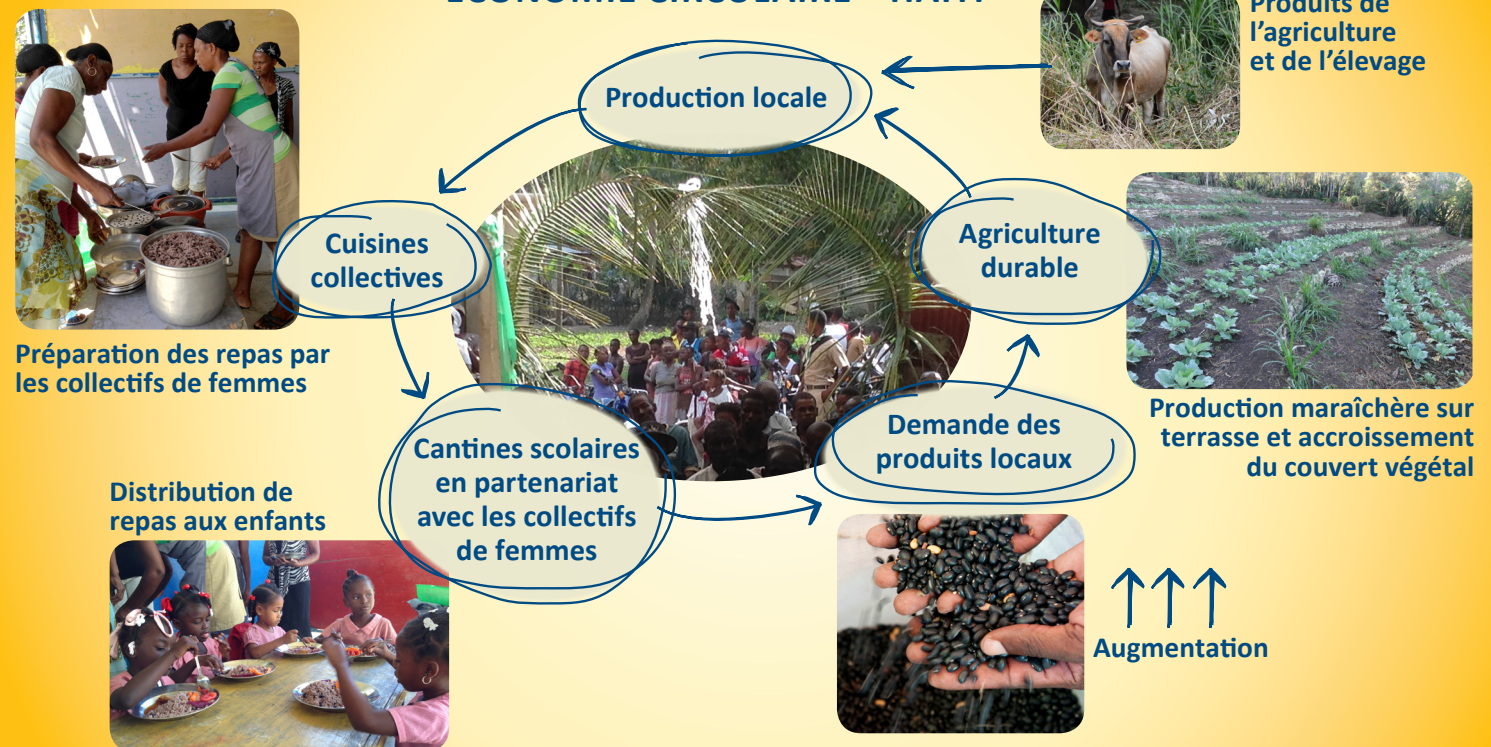
LSGT reprit quelques mois plus tard et un nouveau financement post-séisme a été obtenu. Plusieurs activités vinrent donc s'ajouter à LSGT : aménagements antiérosifs sur 222 hectares, culture maraîchère sur terrasses, ferme-école et autres. Au total, en 2014, la production avait augmenté et les revenus également,

les équipements et les conditions de production étaient nettement améliorés et les savoirs des paysannes et des paysans s'étaient grandement accrus.

Dans un pays comme Haïti, l'aide alimentaire est malheureusement une dépendance nécessaire pour le moment. Les enfants étant priorités, il y a des « cantines scolaires » dans un certain nombre d'établissements qui servent des collations ou encore des repas. À UPA DI, nous avons invité des organisations à littéralement conjuguer aide alimentaire et développement agricole compte tenu du potentiel de production locale et du besoin d'aide alimentaire dans la région.

Finalement, un projet pilote a été mis en place dans une école de la région de Rivière Froide et un autre à Labrousse. La pratique de l'économie circulaire s'illustre par le schéma suivant.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE – HAÏTI



Haïti

Des résultats de divers ordres :

- Économiques par l'augmentation de la production locale stimulée par un nouveau marché, les cantines.
- Économiques également pour les femmes regroupées en cuisine collective, préparant et servant les repas aux enfants, et retirant un bénéfice économique à la fois comme individu et comme collectif de femmes.
- Alimentaires et nutritifs pour les enfants qui reçoivent un repas complet avec des menus conseillés par des nutritionnistes.
- À terme, ce type d'approche fera en sorte que de plus en plus de familles vont avoir davantage de revenus pour subvenir aux besoins des leurs. Ce sera vrai pour les femmes avec leur cuisine collective ainsi que pour les paysannes et les paysans de la région immédiate qui ont un nouveau marché. D'autres personnes et d'autres groupes des communautés concernées bénéficient des retombées. Par exemple, à Labrousse, des femmes opèrent une petite boucherie qui transforme le bétail et dont un des clients est le groupe des cuisinières.
- Au plan environnemental parce que les produits ne voyagent presque pas.

Ce projet pilote doit être mis à l'échelle. Pour ce faire, UPA DI entretient un dialogue continu avec 3 institutions internationales ayant des bureaux en Haïti :

- Le Programme alimentaire mondial (PAM) en charge de l'aide alimentaire au niveau des Nations unies et, par exemple, des cantines scolaires en Haïti.
- Le Fonds international de développement agricole (FIDA) qui avance des sommes d'argent à divers pays en développement.
- L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui appuie divers pays dans le développement de leur agriculture et la recherche de leur sécurité alimentaire.

Depuis 2013, des discussions se sont tenues entre le PAM et UPA DI. L'objectif pour nous était, et est toujours, que le PAM adopte une stratégie d'approvisionnement local pour toutes les cantines scolaires qu'il finance. Malheureusement, bien qu'il y ait eu quelques initiatives, le PAM est encore loin de cet objectif, du moins en Haïti. Simultanément, des rencontres à ce propos se réalisent avec la coopération canadienne à Port-au-Prince qui est la principale contributrice au PAM dans ce pays.

30



L'Institut de l'environnement, du développement durable et de l'économie circulaire (EDDEC) définit ce concept comme : « Système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités. »

Dialogue continu sur les politiques agricoles

- *Projet de développement des compétences des leaders agricoles (PADCLA) d'Afrique de l'Ouest*: **5 séminaires ouest-africains** avec **plus de 100 personnes** à chaque occasion, 2 séries de **rencontres nationales** dans 6 des 7 pays participants, une série de **15 documents de vulgarisation** sur les questions de commerce international, une multitude de formations et d'outils correspondants.
- **Signature** sans précédent d'une **entente** de collaboration entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (**FAO**) et une organisation de productrices et de producteurs agricoles, **l'UPA / UPA Développement international**.
- L'appui d'UPA DI prend forme dans une approche favorisant un **dialogue continu** entre les **autorités gouvernementales** et les **OPA** au regard du développement de l'agriculture familiale.

Façonner l'histoire



Comme nous l'avons dit dans la vie corporative: « Il est évident que le développement doit s'appuyer sur des politiques agricoles favorables. D'ailleurs, la majorité des interventions d'UPA DI prennent en compte cette dimension qui demeure une composante essentielle du rôle des OPA. »

L'histoire même de l'UPA depuis 1924 démontre, sans l'ombre d'un doute, si petit soit-il, que le développement de l'agriculture passe à la fois par:

- Des façons de la pratiquer.
- Des services à l'intention de celles et ceux qui en vivent.
- Et des politiques agricoles adaptées et favorables à l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire.

Afin d'y arriver, le rôle des organisations paysannes (OP) est déterminant. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) le définit de la façon suivante:

« Les organisations paysannes, également appelées organisations de productrices et producteurs agricoles (OP), jouent un rôle déterminant dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. L'action collective par le biais des OP permet en effet aux petits producteurs et productrices de surmonter les barrières auxquelles ils sont confrontés et d'améliorer leurs conditions de vie. Les OP fournissent à leurs membres une gamme de services qui leur permettent d'améliorer l'accès aux ressources naturelles, aux intrants agricoles ainsi qu'aux marchés. Elles facilitent aussi l'accès à l'information et aux échanges de savoirs. Enfin, elles permettent d'améliorer la participation des productrices et

producteurs à l'élaboration des politiques et de faciliter leur engagement actif dans des partenariats avec les pouvoirs publics, le secteur privé, la recherche et autres acteurs. »
(FAO, Stratégie CoOPéquité, Niger, 2013-2015.)

Étant une préoccupation constante ou plutôt un objectif incontournable, les actions d'UPA DI sur le plan des politiques agricoles ont pris l'ampleur souhaitée à partir de 2002. Avant, il y a tout de même eu des gestes porteurs comme des rencontres avec des leaders de divers gouvernements. Ceci se faisait dans les pays où UPA DI avait des organisations partenaires et avec lesquelles il y avait, le plus souvent, des activités de renforcement des capacités.

Soulignons que, dans le plan de développement d'UPA DI 2004-2009, on pouvait lire dans les axes d'intervention: « Développement et soutien des politiques agricoles favorisant la mise en place de conditions nécessaires au développement d'une agriculture durable. »

Retournons tout de même un peu plus tôt dans l'histoire...

Depuis 1986, date à laquelle l'agriculture s'est retrouvée à l'ordre du jour de ce qui est devenu l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les productrices et les producteurs agricoles du Québec et d'ailleurs n'ont pas cessé de se préoccuper de l'impact de la mondialisation sur leur profession et le développement de l'agriculture.

À la suite de l'Accord agricole adopté par l'OMC en 1995, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a tenu, à l'automne 1998, une rencontre internationale sur les questions de commerce à laquelle une cinquantaine de leaders africains ont participé. C'est à cette occasion et dans les mois qui ont suivi que plusieurs de ces leaders ont lancé un appel à UPA DI



pour qu'elle s'implique davantage dans les questions de commerce international des produits agricoles. Le ton de l'appel manifestait une certaine urgence et son contenu invitait UPA DI à un appui sur le plan du développement des compétences. En 1999, UPA DI déposait une proposition non sollicitée à Affaires mondiales Canada (AMC). Proposition qui a été refusée.

Dans le cadre des négociations à l'OMC, du 30 novembre au 3 décembre 1999, il s'est tenu une rencontre ministérielle nommée après sa tenue: «Échec de Seattle». Par la suite, à la demande de la ministre de la Coopération internationale de l'époque, la même proposition, à quelques virgules près, a été réintroduite auprès d'AMC. Elle était nommée *Projet de développement des compétences des leaders agricoles* (PADCLA) d'Afrique de l'Ouest.

Dès sa première version, une approche novatrice avait été mise de l'avant, soit une implication des OPA ainsi que des ministères concernés: agriculture, élevage et commerce. Finalement, le projet a débuté en avril 2002, soit 3 ans plus tard. Les 17 OP participantes et des représentants gouvernementaux des ministères de l'Agriculture ou du Commerce provenaient de 7 pays différents.

PADCLA et MAÉ-MAÉ

Le PADCLA était d'une durée de 3 ans. Il prit officiellement fin en décembre 2005. Ce projet a vraiment été le fer de lance en ce qui a trait à l'implication significative et substantielle d'UPA DI dans le champ des politiques agricoles.

Le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ) a été lancé au Bénin en 2004, à l'occasion d'un séminaire sur le commerce international regroupant un peu

plus de 100 personnes de 7 pays d'Afrique de l'Ouest. À la base du mouvement, c'est la promotion de la souveraineté alimentaire dont les fondements reposent sur 6 droits: la protection de l'agriculture familiale, l'intégralité du territoire national, un prix équitable pour les produits de la ferme, l'intégrité du territoire agricole, la gestion du marché intérieur et la sécurité alimentaire.

Le MAÉ-MAÉ a progressivement fait place à d'autres véhicules, créés au début des années 2010, afin de faire du travail de plaidoyer pour l'avancement de la souveraineté alimentaire.

Jusqu'en 2012, UPA DI a poursuivi ce type de travail de différentes façons:

- Des activités de type PADCLA se sont poursuivies pour un autre 3 ans, sur la base d'autres financements.
- Quelques pays d'Afrique de l'Ouest, notamment le Mali et le Sénégal, se sont dotés de nouvelles lois d'orientation agro-sylvo-pastorale au milieu des années 2000. UPA DI et les OPA partenaires s'impliquèrent dans les processus de consultation et de discussion avec les autorités concernées.
- UPA DI a été invitée à utiliser son expertise, toujours sur le plan des politiques agricoles, dans le cadre de différentes rencontres avec des autorités gouvernementales. Exemples: sollicitation de la part du ministère de l'Agriculture du Maroc afin d'avoir un avis sur leur projet de Plan-Vert; discussion avec l'ancien président du Sénégal, Abdoulaye Wade, et son entourage, sur le modèle d'organisation de l'UPA et les assurances agricoles; rencontre avec le président d'Haïti, Michel Martelly.



2012, de Longueuil à Rome

Bien avant 2012, UPA DI a sollicité des rencontres avec divers responsables de la FAO basés dans un des pays d'intervention ou à Rome. Quelques collaborations ponctuelles ont pris forme. À l'automne 2011, une responsable de la FAO basée à Washington est entrée en contact avec nous afin de solliciter une rencontre.

Deux leaders paysans, un du Burkina Faso, engagé dans la sous-région, ainsi qu'un autre du Canada, impliqué dans une organisation internationale d'agricultrices et d'agriculteurs, avaient suggéré à la FAO de nous contacter. La rencontre a permis de discuter de l'approche d'UPA DI dans le cadre de son programme intégré de formation et de développement de l'agriculture, *Les Savoirs des gens de la terre* (LSGT). La personne de la FAO proposa comme suite d'organiser une semaine de rendez-vous avec différentes personnes clés à Rome.

Finalement, c'est en avril 2012 que ces rencontres ont eu lieu. Elles se sont conclues sur la décision d'élaborer conjointement une entente de collaboration entre la FAO et UPA / UPA DI. Seulement six mois plus tard, en octobre 2012, Marcel Groleau, Président de l'UPA, et José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO, signaient une entente de collaboration à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation.

Au-delà des événements, ce qu'il faut retenir est cet extrait du protocole réaffirmant la conviction de la FAO et d'UPA DI que « [...] la sécurité alimentaire mondiale n'est pas une simple question technique, mais repose, avant tout, sur la capacité des agricultrices et agriculteurs à nourrir la planète. Relever ce défi dépend de la mise en place de politiques agricoles régionales, nationales et locales équitables. » Ce travail sur l'importance de l'agriculture familiale, les politiques agricoles, l'implication des OPA dans ces processus, la formation des leaders paysans et autres, s'est concrétisé avec la FAO en Afrique de l'Ouest et du Nord.



« [...] la sécurité alimentaire mondiale n'est pas une simple question technique, mais repose, avant tout, sur la capacité des agricultrices et agriculteurs à nourrir la planète. Relever ce défi dépend de la mise en place de politiques agricoles régionales, nationales et locales équitables. »

- 2 -

Résultats alimentaires et développementaux du refuge global

« Le principal résultat
de notre partenariat est
la redynamisation
organisationnelle et
institutionnelle de notre
organisation ainsi que
l'émergence d'un
leadership féminin. »

(Fédération des groupements
associés des paysans de
Baol au Sénégal)





FEERE DIYARA

**Société coopérative « Sabati » des femmes
de la commune Zantiébougou, cercle de Bougouni
(SCSFCZ)**

**Bénéficiaire d'une subvention du projet Feere Diyara de
63,5 millions de FCFA pour l'acquisition de :**

**1 magasin de céréales équipé de palettes
et de bascules d'une capacité de 1 200 tonnes.**

Sept types de résultats

Afin de mieux apprécier l'impact de son engagement, UPA Développement international (UPA DI) présente les résultats globaux de l'année à partir de sept indicateurs.

- ❶ Le nombre de personnes directement rejointes par les activités des partenaires que nous appuyons ainsi que le nombre de personnes rejointes indirectement, c'est-à-dire l'ensemble des membres des organisations professionnelles agricoles partenaires (OPA).
- ❷ Les fonds disponibles pour soutenir des services à caractère économique à l'intention des membres.
- ❸ La diversité et le volume de production ainsi que leur contribution à la sécurité alimentaire.
- ❹ La participation des productrices et des producteurs aux activités de renforcement des capacités à travers les formations.
- ❺ Le volume d'échanges entre, d'une part, les productrices et les producteurs ou les conseillères et les conseillers du réseau de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et, d'autre part, les membres des organisations partenaires sur le terrain.
- ❻ L'évolution des pratiques favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des OPA.
- ❼ L'évolution des pratiques agroenvironnementales par les membres des organisations.



Nombre de productrices et de producteurs au sein des organisations partenaires appuyées

	2015-2106	2016-2017
Nombre de personnes directement rejointes par les activités des OPA partenaires	333 100	393 434
Pourcentage de femmes	47 %	44 %
Nombre de membres total des OPA partenaires	4 694 538	5 590 368
Pourcentage de femmes	51 %	48 %

- Le nombre de personnes directement rejointes par les activités des OPA partenaires a **augmenté de 18 %** ! Cela signifie **60 334 personnes** soit **165 personnes par jour** sur 1 an.
- La présence des femmes sur le plan du membership **frôle la parité**. Malgré une légère baisse de 3 % en ce qui a trait au nombre de femmes directement rejointes, le résultat de **44 % est tout de même fort éloquent**.
- Les OPA partenaires d'UPA DI représentent plus de **5,5 millions** de productrices et de producteurs soit l'équivalent de **66,8 % de la population québécoise**. De plus, on peut compter une **augmentation** appréciable de **19 %** par rapport à l'année 2015-2016.⁶

⁶ Nous avons décidé de ne plus comptabiliser le nombre de membres des organisations sous-régionales, c'est-à-dire celles couvrant plus d'un pays. Il en est de même pour leurs composantes nationales. Ceci, même si nous intervenons auprès de leurs leaders et d'OPA qui en sont membres. Pour des fins de comparaison, nous avons donc revu les résultats 2015-2016 en appliquant les mêmes règles.

« Hors des OPA point de salut »

Il y a quelques années nous écrivions dans un rapport annuel « Hors de l'organisation point de salut ». Nous faisons référence, notamment, à la difficulté pour la productrice ou le producteur d'obtenir un juste prix pour son produit seul face à la voracité du marché et de ses mandarins.

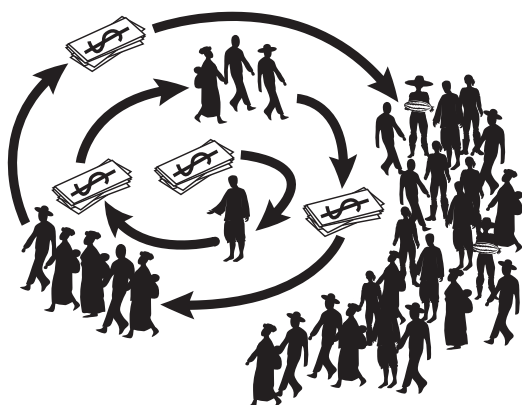
En choisissant d'appuyer les organisations paysannes démocratiques, UPA DI vise à donner les moyens aux paysannes et aux paysans de s'associer les uns aux autres afin de maîtriser le développement d'une agriculture familiale pérenne.



Valeur des fonds disponibles pour les membres

	2015-2016	2016-2017
Fonds rotatifs	661 000\$	1 009 689\$
Lignes de crédit	5 206 495\$	7 161 804\$
Autres fonds	1 864 264\$	53 394\$

- Augmentation de **53 %** des fonds rotatifs.
- Accroissement de **38 %** des lignes de crédit.



Des fonds qui nous tirent des bas-fonds

Ces crédits, mis à la disposition des productrices et des producteurs par leur organisation, soutiennent la production, la mise en marché collective et d'autres services à caractère économique comme l'achat groupé d'intrants. Ils sont de trois ordres :

- 1 Les fonds rotatifs sont mis à la disposition des exploitations, des groupements et des organisations paysannes, sous forme de subventions, pour soutenir des activités économiques à chacun de ces trois niveaux. À partir des bénéfices de ces activités, le fonds initial est reconstitué et même augmenté pour soutenir de nouvelles activités dans de nouvelles exploitations ou pour développer les activités mises en place par les organisations. C'est le cas du programme *Les Savoirs des gens de la terre* (LSGT).
- 2 La ligne de crédit est un fonds rendu disponible aux productrices et aux producteurs par leur organisation à partir d'une entente avec une institution financière. Cette entente est rendue possible grâce à la constitution d'un fonds de garantie au sein des organisations paysannes qui est déposé dans l'institution financière.
- 3 Les autres fonds réfèrent à des mécanismes mis en place par les organisations pour soutenir les actions de leurs membres, dont des fonds pour l'acquisition d'équipements ou des fonds de sécurité pour faire face aux aléas climatiques et autres.

En s'appuyant sur le dicton populaire « C'est avec de l'argent que l'on fait de l'argent », UPA DI incite les OPA partenaires à se doter de fonds de garantie. Ainsi, nous renforçons la valeur économique de la profession agricole. À titre d'exemple, cette année avec un fonds de garantie de 328 054 \$ CAN, l'Union des sociétés coopératives pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (USCCPA-BMH) a pu obtenir, pour ses membres, une ligne de crédit de 820 136 \$ CAN. L'institution financière partenaire a chargé un taux d'intérêt de 8 %, ce qui est nettement avantageux par rapport à la pratique courante dans la zone. Par ailleurs, le fonds de garantie déposé dans cette même institution financière génère, quant à lui, un intérêt de 4 %.

La catégorie « Autres fonds » est le plus souvent liée à des financements ponctuels. C'était le cas, l'an dernier, avec un important programme de crédit pour l'achat d'équipements. Ceci explique la grande variabilité de ce type de fonds.



Volume mis en marché ou produit par nos partenaires

L'action de coopération entre UPA DI et les organisations professionnelles agricoles partenaires a contribué à la production des denrées suivantes.⁷

Productions	2015-2016	2016-2017	Variation en %
Céréales (riz, maïs et céréales sèches)	77 865 t	89 980 t	+ 16 %
Produits maraîchers (fruits et légumes)	61 306 t	65 250 t	+ 6 %
Viande (bovins, volailles, ovins, caprins et porcins)	908 t	1 088 t	+ 19 %
Lait (en litres)	1 088 938 L	1 045 000 L	- 4 %
Oléagineux (arachide, sésame, tournesol et autres)	4 916 t	7 494 t	+ 52 %
Légumineuses (niébé, soya)	58 t	343 t	+ 491 %
Sucre	220 000 t	192 044 t	- 13 %

- Les membres des OPA partenaires, dont **44% de femmes**, ont satisfait les **besoins alimentaires** de **1 335 857 personnes** pour toute une année. C'est 2,5 fois la population de la ville de **Québec** !
- **Augmentation** de **16%** de la production de **céréales**, un aliment de base dans un très grand nombre de pays.
- Hausse significative de **19%** dans les **viandes**.

Un seul de nos partenaires produit de la canne à sucre. La réduction de 13 % est due à une baisse de rendement occasionnée principalement par des conditions climatiques défavorables. Quant à elle, l'augmentation de 491 % de la production de légumineuses s'explique par la venue d'un nouveau partenaire produisant des haricots secs en Haïti. On rencontre le même phénomène, mais à moindre échelle, pour les oléagineux avec la venue d'une nouvelle OPA partenaire produisant des arachides au Sénégal.

⁷ Nous avons décidé de ne plus comptabiliser la production des membres des organisations sous-régionales, c'est-à-dire celles couvrant plus d'un pays. Ceci, même si nous intervenons auprès de leurs leaders et d'OPA qui en sont membres. Pour des fins de comparaison, nous avons donc revu les résultats 2015-2016 en appliquant les mêmes règles.

La sécurité alimentaire, une affaire de production

Nous pourrions résumer la position de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la sécurité alimentaire comme suit : l'accès physique, social et économique, pour tous les êtres humains, à une nourriture suffisante, saine et nutritive qui leur permet de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires. Ceci afin que les gens puissent mener une vie saine et active. De plus, une personne vivant dans un pays en développement aurait besoin de consommer, « en moyenne, 2 850 kcal/jour pour assurer sa sécurité alimentaire »⁸.

Si nous transposons la production de nos partenaires en termes de kcal/jour, nous arrivons à la constatation précédente : les besoins alimentaires de 1 335 857 personnes sont comblés pour toute une année.



⁸ Sources : <http://www.fao.org/docrep/004/w0073f/w0073f42.htm#TopOfPage> Agriculture mondiale : horizon 2015/2030 FAO <http://www.fao.org/docrep/004/y3557f/y3557f09.htm#TopOfPage>

Des savoirs mis à jour

	2015-2016	2016-2017
Nombre de jours-personnes de formation	7 872	18 783

- 18 783 jours-personnes de formation réalisée, ce qui équivaut à un **groupe de 72 personnes** en formation **pendant 1 an** à raison de 260 jours par année.
- **Augmentation de 139%** des jours-personnes de formation.

Un important déploiement du programme LSGT, particulièrement au Sénégal et en Haïti, explique l'écart très significatif entre les résultats des deux dernières années.

Point de savoir, point de refuge

« Si ce que l'on ne sait pas ne nous fait pas mal, ce que l'on sait peut nous faire faire du bien ». Le modèle d'agriculture promu par UPA DI et ses partenaires repose sur l'engagement des femmes et des hommes qui s'y investissent. Pour s'adapter aux changements des contextes environnementaux et commerciaux, ces personnes, outre leur courage et leur détermination, s'appuient sur leur savoir. Un savoir qu'ils partagent et qu'ils transposent dans leurs champs.

La formation est une composante incontournable de toutes les interventions d'UPA DI, y compris lors d'appuis circonscrits. Quand l'Union des groupements des agriculteurs du Wossokpo (UGAM) au Bénin a sollicité l'appui d'UPA DI, les membres de l'OPA avaient beaucoup de difficulté à vendre leur production de maïs. Ils avaient déjà tenté de la vendre collectivement, mais l'expérience n'avait pas été concluante.

UPA DI a proposé à l'UGAM un processus d'accompagnement de 7 formations, 641 jours-personnes. Ces formations ont permis aux leaders de s'approprier les différents outils d'un système collectif de mise en marché du maïs, de l'engagement des membres à la vente en passant par l'accès aux intrants et le stockage.



Partage des savoirs et des expertises

	2015-2016	2016-2017
Volontaires <i>Agro-Innov</i> (Producteurs ou conseillers)	18	43
Mandats de coopération volontaire	20	48
Total des jours/personnes	724	1 728
Productrices-producteurs experts	2	17
Total des jours/personnes	24	249
Délégués en stage au Québec	8	22
Total des jours/personnes	232	692
Familles hôtes à 4 personnes/famille	36	60
Total des jours/personnes	224	912
Grand total personnes	64	142
Grand total jours-personnes	1 024	3 581

- Le nombre de jours-personnes d'échanges **a pratiquement triplé** passant de 1 204 à 3 581 puisqu'en 2016-2017 la vitesse de croisière du Réseau *Agro-Innov* a été atteinte.
- Cela représente l'équivalent d'un peu plus de **15 personnes** ayant partagé leurs savoirs et leurs expertises **pendant toute une année**.



Pas de coopération sans partage

Nous ne sommes pas seuls dans ce refuge de la coopération. En fait, le monde rural représente encore la majorité de la population de la planète. Pourtant, on nous propose, voire impose trop souvent, une mondialisation des affaires pour s'occuper de nos affaires. Nous y opposons la mondialisation des solidarités. C'est celle dans laquelle nous cherchons ensemble des mécanismes permettant de mener à bien notre mission : nourrir notre monde.

À l'échelle de nos moyens et de nos territoires, tous ces échanges et ces partages témoignent de la volonté des gens de la terre à explorer, élaborer et expérimenter des stratégies pour contribuer à la sécurité alimentaire des populations sur nos territoires. Rappelons-nous que 80 % des aliments disponibles sur l'ensemble des marchés proviennent de l'agriculture familiale et que nos partenaires, collectivement, ont pu satisfaire les besoins alimentaires de 1 335 857 personnes.

Il faut également constater et apprécier la fulgurante évolution de l'engagement du réseau de l'UPA dans ce refuge que constitue la coopération basée sur la solidarité. Cette année, pas moins de 60 personnes du réseau de l'UPA ont accepté de réaliser un ou des mandats auprès de nos partenaires.

Les principaux axes des mandats réalisés dans le cadre du Réseau *Agro-Innov* sont :

- Familiariser les partenaires à de nouvelles pratiques agricoles.
- Accroître la résistance et la résilience des productrices et des producteurs face aux aléas du marché et du climat.
- Renforcer la gestion des OPA partenaires et de leurs services à l'intention des membres, notamment ceux à caractère économique.



De l'évolution des pratiques en faveur de l'égalité

UPA DI vise deux objectifs⁹:

- Systématiser la prise en compte de la dimension égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre des initiatives appuyées dans les pays d'intervention.
- Sensibiliser et outiller les partenaires des pays d'intervention en vue de renforcer leurs capacités à intégrer la dimension ÉFH dans leurs objectifs et activités.

⁹ Tiré de l'Énoncé de politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes d'UPA DI (ÉFH).

Au-delà des politiques, la reconnaissance

Nous avons observé plusieurs initiatives prometteuses chez nos partenaires :

- Discrimination positive pour un accès aux semences au Sénégal.
- Identification d'une filière à haut potentiel pour 351 femmes de 11 groupements au Mali.
- Énoncé d'une politique d'égalité et de développement du leadership féminin au Burkina Faso, cela incluant les jeunes.
- Au Bénin, de retour du stage *Viens marcher ma terre* au Québec sur le thème de l'entrepreneuriat au féminin, une animatrice de l'organisation a partagé ses apprentissages. Elle l'a fait avec le conseil d'administration, auprès de 43 femmes leaders lors d'une formation spécifique et avec 210 femmes dans divers groupements.
- Au Sénégal, le projet *Bey Dunde* a permis la mise en place de 11 unités de transformation et de commercialisation du riz dans autant de groupements de femmes. Les femmes opérant ces mini-rizeries améliorent leur situation financière et, du coup, leur reconnaissance sociale. Elles entendent créer 52 emplois renforçant d'autant leur leadership et leur capacité entrepreneuriale. Elles ont mis en place un réseau de femmes couvrant 23 organisations.



De l'évolution des pratiques agroenvironnementales

UPA DI vise trois objectifs¹⁰ :

- Systématiser la prise en compte de préoccupations environnementales au sein des projets-programmes appuyés dans les pays en développement.
- Sensibiliser et valoriser les capacités des partenaires à intégrer des préoccupations environnementales au sein de leurs activités.
- Partager des préoccupations environnementales avec le monde agricole canadien.

¹⁰ Tiré de l'Énoncé de politique agroenvironnementale et stratégie de mise en œuvre d'UPA DI.

Des pratiques qui rapportent aujourd'hui pour demain

Plusieurs initiatives témoignent de l'intérêt des partenaires à harmoniser leurs pratiques culturelles en tenant compte du cadre environnemental de leur production. On peut le constater dans les champs-écoles où on expérimente les pratiques et on diffuse les résultats auprès de membres, dans la rotation des cultures et dans la plantation d'arbres fertilisants. On observe qu'il y a de plus en plus d'activités intégrées de culture, d'élevage et de foresterie, favorisant à la fois une meilleure gestion des ressources naturelles et une plus grande productivité.

L'engagement des OPA partenaires pour une agriculture durable est réel et palpable. De plus, l'histoire récente de ce type d'initiatives est encore plus convaincante. Mentionnons à ce chapitre les aménagements anti-érosifs sur 222 hectares, bâtis avec nos partenaires haïtiens, en 2011. Ils ont su résister au passage de l'ouragan Matthew en octobre dernier. Cela illustre sans conteste l'importance d'agir maintenant sur l'environnement pour l'agriculture de demain.



- 3 -

Pensons pays

« Même si le chien a
quatre pattes, il ne peut
pas aller dans quatre
directions. »

(Proverbe haïtien)



43

Pensons aussi partenaires et OPA

- Une mosaïque de partenaires.
- Travailler avec les OPA, un choix qui s'impose.
- Des programmes qui s'imbriquent dans une approche pays.
- UPA, une OPA qui intervient.

Une approche holistique

Tout est dans tout :

- Une concertation entre plusieurs partenaires d'intervention qui se complètent.
- Des partenaires terrain d'une même filière unissant leurs efforts.
- Une intégration des différents programmes dans un même pays.

Voilà qui traduit bien notre compréhension du développement : « Un processus que s'approprient les collectivités et les individus pour répondre à leurs besoins. »

Si la coopération peut s'ériger en refuge, ce n'est surtout pas pour s'isoler, se réfugier. Bien au contraire, c'est le partage des valeurs et d'une vision du développement qui nous amène à nous associer. Ensemble, chacun avec ses stratégies, nous voulons relever le défi de l'émancipation de l'agriculture familiale ainsi que celui de nourrir notre monde.

L'histoire nous a démontré que l'UPA avait contribué au développement socio-économique du Québec. UPA DI partage cette compréhension du rôle de l'agriculture, avec l'ensemble des OPA partenaires dans les pays où elle intervient. En se regroupant de la base jusqu'au niveau sous-régional, en passant par le niveau national, nos partenaires terrain se dotent d'un pouvoir stratégique.

UPA DI a toujours pensé sa participation au développement à partir de partenariats durables. Sachant que les projets ont une durée de vie limitée, ils ne sont qu'un des moyens de nourrir les partenariats. Avec une programmation nettement plus élaborée, favorisant des relations plus densifiées avec ses partenaires, UPA DI s'inscrit carrément dans une approche pays.

Dans un même pays, il n'est pas rare que nous ayons à collaborer avec plusieurs types de partenaires et dans le cadre de diverses interventions. Alors, il est important

que nous puissions créer une synergie entre les différentes interventions, sans nuire par ailleurs aux dynamiques projets basées sur l'atteinte de résultats spécifiques.

À titre d'exemple, au Bénin :

- Nous intervenons, à Savalou, auprès de l'Union des groupements des agriculteurs Mowossokpo (UGAM), dans la filière maïs sous un financement AgriCord.
- Nous appuyons aussi, à titre de consultant, un projet avec un financement hollandais. Son objectif est de regrouper l'offre de maïs des membres de l'union communale d'Ifangni.
- Nous démarrons le *Projet d'appui à la structuration d'une agriculture familiale rentable, équitable et durable* (PASAFRED) financé par Affaires mondiales Canada (AMC). Un de ses volets réside dans l'appui au développement de politiques agricoles favorables et adaptées, et ce, dans deux filières, dont celle du maïs.

Il serait pour le moins incongru de ne pas créer des passerelles entre les interventions. La valeur ajoutée de notre présence serait assez discutable si nous n'avions pas le souci de maximiser notre contribution. Une vision globale du pays, de son agriculture et des différentes actions développementales présentes, dont les nôtres, peuvent permettre une réelle approche pays. Cela n'enlève rien à la valeur et à la spécificité de chacune des interventions. Au contraire, ces dernières en sont renforcées.

UPA Développement international est le reflet des enseignements de l'Union des producteurs agricoles. Dès les premiers documents en 1993, il est question de « Coopération de paysans à paysans ». Dans ce sens, UPA DI se distingue d'une organisation de coopération internationale mettant en œuvre des projets agricoles. Après 25 ans, notre coopération met toujours en œuvre une « Coopération entre sœurs et frères de terre ».



- 4 -

Réseau d'organisations professionnelles agricoles

L'une amène l'autre

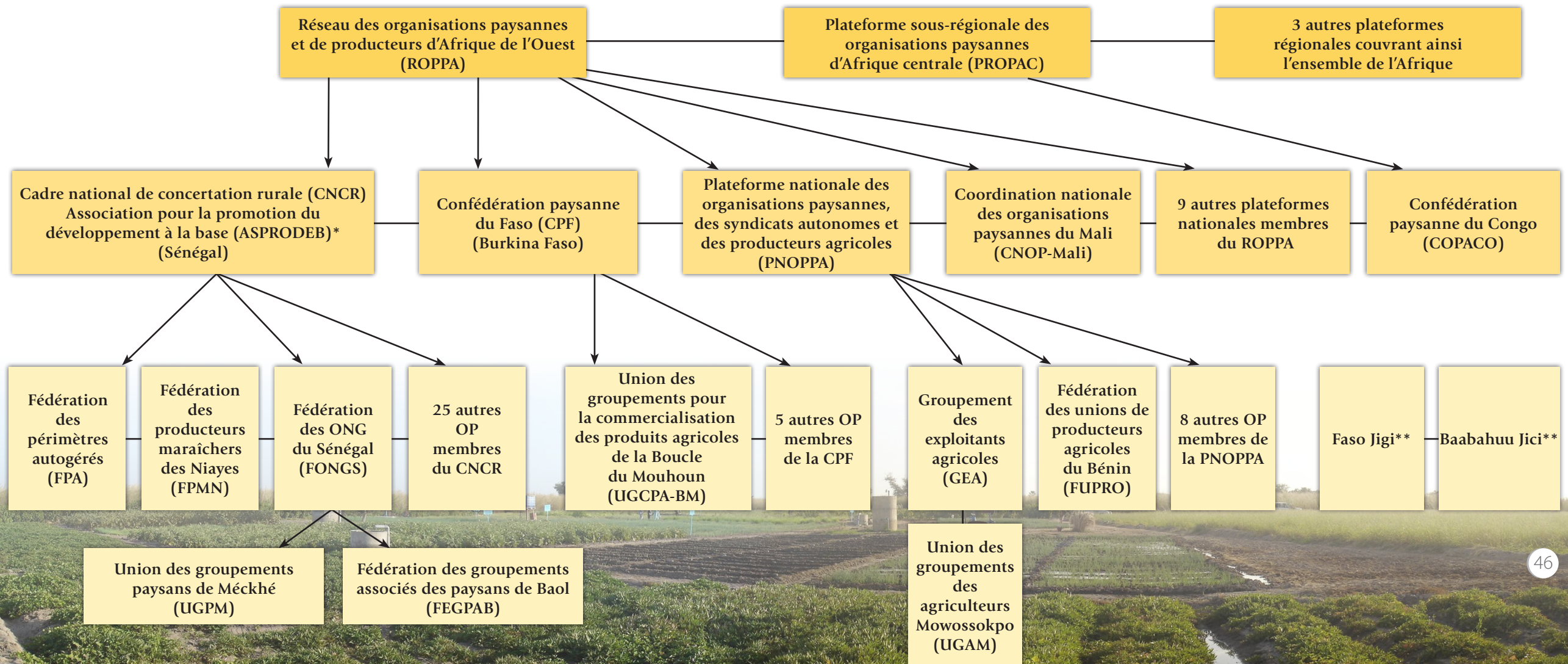
« N'essayez pas de
devenir un homme
qui a du succès.

Essayez de devenir
un homme qui a
de la valeur. »

(Albert Einstein)



RÉSEAUX D'ORGANISATIONS PAYSANNES PARTAGE D'EXPERTISES ET DE SAVOIR-FAIRE



* ASPRODEB est au CNCR ce qu'UPA DI est à l'UPA.

** Ne sont pas membres de la Coordination nationale des organisations paysannes du Mali (CNOP-Mali).

Cartographie des OPA partenaires en Haïti

Région	Nom
Labrousse Département des Nippes	Fédération des organisations de producteurs agricoles pour le développement économique et social (FOPADES)
Limbé Département du Nord	Quatre groupements paysans sont dans un processus de création d'une fédération : Organisation paysanne de la 8 ^e section de Limbé (OP8L), Organisation paysanne pour le développement central de Massabiel (OPDCM), Association des planteurs de Limbé (APL) et Coopérative agricole et des services à Durici (COPASED).
Rivière Froide Département de l'Ouest	Fédération encadrement des petits paysans des Mornes et des Plaines d'Haïti (FEPPMPH)
Les Cayes Département du Sud	Organisation de paysannes : Konbit Fanm Kaskad Dibrèy (KOFAKAD)
Baptiste Département du Centre	Union des coopératives caféières de Baptiste (UCOCAB)

Cartographie des OPA partenaires en Afrique du Nord

	Union maghrébine des associations ovines et caprines (UMAOC)	Union maghrébine de l'apiculture (UMAPI)	Plateforme maghrébine de la pêche artisanale durable (PMPAD)	Union maghrébine des éleveurs de bovins (UMAEB)
Algérie	Chambre d'agriculture de la Wilaya de Ghardaïa	Fédération algérienne des apiculteurs (FAAPI)	Réseau algérien des associations de la pêche artisanale Association professionnelle de la pêche artisanale WAHRAN – Les vagues dorées	Coopérative agricole de services spécialisés en élevage 1430 adhérents. (COOPSEL)
Maroc	Association nationale ovine et caprine (ANOC)	Fédération interprofessionnelle marocaine de l'apiculture (FIMAP)	Confédération Nationale de la Pêche Artisanale au Maroc	L'Association nationale des éleveurs de bovins (ANEB)
Mauritanie	Groupe national des associations pastorales (GNAP)	Fédération des agriculteurs et éleveurs de Mauritanie	Fédération nationale des pêches-section pêche artisanale (FNP/Mauritanie) Association développement intégré – Espoir 21 Association Mauritanie 2000	Prendre note que la Mauritanie n'est pas membre de l'UMAEB
Tunisie	L'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP)	Fédération nationale de l'apiculture	Réseau tunisien pour le développement de la pêche artisanale	L'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP)
Égypte	Central Agricultural Cooperative Union (CACU) et les quatre grandes coopératives spécialisées : • General Specialized Agri. Cooperative Association. • General Specialized Agri. Cooperative For Agricultural Credit. • General Specialized Agri. Cooperative for Agricultural Reform. • General Specialized Agri. Cooperative for Land Reclamation. Note : L'Égypte ne fait pas partie du Maghreb. Conséquemment, elle n'a pas les mêmes niveaux de regroupement que les OPA de l'un ou de l'autre des 4 pays maghrébins mentionnés ci-haut.			

- 5 -

Bunchibourra fête les 25 ans

« On n'a pas vu passer
le temps. Nous en étions
les artisans. »

(Claude Giles)



Tremblay et Moussa, un seul village

Pour les personnes qui ne connaîtraient pas Moussa, rappelons qu'il est un pêcheur et un paysan africain d'un certain âge. Son village est Bunchibourara. Il a six enfants et sa fille aînée, Awa, demeure au Québec depuis plusieurs années. Elle travaille pour une organisation québécoise de coopération internationale, *Enfaire*.

Pour la dix-huitième année consécutive, UPA Développement international (UPA DI) recueille les réactions de Moussa et d'Awa sur les différents thèmes abordés dans ses rapports annuels. Parfois, d'autres membres de la famille et d'autres paysans du village ou d'ailleurs sont mis à contribution.

Sur un banc à Bunchibourara

À l'arrière de sa case, Moussa est assis sur un banc de bois brut aussi confortable qu'un banc de bois peut l'être... Son air « j'ai pas mal vécu » se marie bien à l'air songeur de Moussa. Banc usé par le temps, Moussa vieilli par le temps; banc façonné par les gens y prenant siège, Moussa grandi par les gens de sa Terre, de la Terre.

Une demande par courriel est venue le trouver au village... On l'entend réfléchir.

« Tremblay il ne changera jamais. Me demander de parler du principal résultat de notre partenariat avec UPA DI je veux bien. Mais il ne veut pas plus que 3 lignes... Ce n'est pas sérieux. 25 ans en 3 lignes c'est, à quelques lettres près, 1 ligne par 8 ans !!! »

Moussa avec la plus jeune de ses filles, Orokiatou

- Orokiatou, il faut que je réponde à Tremblay. Je vais lui envoyer une lettrielle. Il faudrait que tu sortes la machine à mots. Comme d'habitude, je vais te dire ce que je veux lui écrire et toi, tu pourras embellir ma pensée avec les bons mots.
- D'accord Papa! Mais je vous l'ai déjà dit, lettrielle ce n'est pas un mot. Vous pouvez tout simplement dire un courriel pour courrier électronique.
- Oui, mais moi c'est une lettre que je veux lui envoyer...
- Bon, que voulez-vous écrire dans votre lettrielle, comme vous le dites si bien?

Une lettrielle qui s'écrit...

Cher Tremblay,

J'espère que cette lettrielle te trouvera en santé, toi et ta famille. Ici tout va bien. Tu as les salutations du chef du village et, du coup, de toute sa population.

Ce n'est pas simple ce que tu me demandes. 25 ans en 3 lignes alors qu'on pourrait facilement en discourir pendant 3 jours. Comme tu aimes bien mon Afrique et que tu affectionnes ses proverbes, en voici quelques-uns. Ils expriment ce que notre organisation paysanne retient de son partenariat avec UPA DI.

« Si tu veux faire quelque chose pour moi et que tu le fais sans moi, tu le fais contre moi. » (La signification de ce proverbe est plus que claire, on voit au travers.)





Orokiatou ouvre une parenthèse

- Papa, vous savez que votre ami Tremblay il n'aime pas les parenthèses. Il dit toujours : « Si ce que tu écris est important pourquoi le mettre entre parenthèses. Et si ce n'est pas important pourquoi l'écrire... »
- Je sais, je sais ma fille. Je veux justement « l'étriver un peu » comme ils disent dans son Lac-Saint-Jean. Le taquiner quoi.
- C'est bon, je laisse les parenthèses. Mais avant de fermer ma parenthèse, pensez-vous qu'UPA DI a déjà fait quelque chose sans tenir compte du partenaire ?
- Il arrive qu'un partenariat est remis en question, semé de conflits qui dégénèrent, voire menacé d'éclater. C'est dans ces moments qu'on voit la vraie nature des êtres et des organisations qu'ils dirigent.
- Papa, j'entends ce que vous me dites, mais me donner un exemple m'aiderait à mieux comprendre.
- Voici. En 2002, il y avait une OP, pas très loin de Bunchibourra, que je connaissais très bien. Après une dizaine d'années de vie, les problèmes ont commencé à débouler comme dans un escalier. À chaque marche les coups laissaient une blessure non soignée, à chaque marche la vitesse augmentait et les blessures

causées étaient de plus en plus catastrophiques. La moitié des membres en défaut de paiement de leur crédit contracté envers leur organisation, un directeur exécutif qui vend à crédit les céréales de l'OP à des commerçants non solvables, 2 employés qui se retrouvent en garde à vue à la gendarmerie pour soupçon de fraude, la caisse qui veut retirer le prêt consenti à l'OP, démobilisation générale, conflit entre les leaders, etc. UPA DI a envoyé Tremblay sur place. Il a rencontré le président, est allé visiter les 2 à la gendarmerie, puis il a passé 6 jours enfermés avec les principaux leaders. Crois-le ou non, ils sont sortis avec un nouveau directeur général et un plan de relance !

- Est-ce que l'OP existe toujours ?
- Elle fait plus qu'exister, elle est devenue une véritable référence dans la sous-région. Tu vois, Tremblay et son UPA DI ils ne leur ont pas fait la leçon, ils n'ont pas annoncé unilatéralement la fin du partenariat, ils n'ont pas pris leur place. Tremblay a travaillé avec eux, comme un grand frère, pour qu'ils trouvent leur solution. C'est ça un partenariat solidaire.
- Merci Papa, j'aime toujours ça entendre vos histoires. Mais il va falloir fermer notre parenthèse parce qu'on ne finira jamais cette lettrielle aujourd'hui.



Moussa continue à parler et Orokiatou à écrire

« L'aide doit servir à tuer l'aide. »

« Si tu me donnes un œuf et que je te donne un œuf, nous aurons chacun un œuf. Si tu me donnes une idée et que je te donne une idée, nous aurons chacun deux idées. »

Sur les entrefaites, Salam, le plus jeune des enfants de Moussa, arrive du champ

- Salam, notre parcelle ne souffre pas trop de la chaleur. Maintenant avec les dérangements climatiques, comme ils disent, on n'est plus sûr de rien.
- Pour le moment, Papa, le mil et le niébé vont très bien. Mais le maïs risque de moins donner si cela continue.
- Petit frère, nous écrivons un courriel à Tremblay. Tu as entendu les deux derniers proverbes de papa ?
- Oui, mais je ne comprends pas ce qu'il y a de mal dans l'aide. Puis l'histoire des œufs risque de finir en omelette!!! (Salam s'esclaffe de rire...)
- Mon fils on ne *riz* pas avec la faim ! Écoute-moi bien ! Tu as raison Salam de dire que l'aide c'est très bien. Le problème c'est lorsqu'on devient dépendant de l'aide des autres. Très, très loin, à l'extrême Nord de notre village, une OP avait besoin de financement pour les parcelles de riz et de blé de ses

membres. UPA DI l'a appuyée, mais en disant que les motos-pompes devraient être payées par chacun des groupements. Plusieurs paysans étaient mécontents. « Ils sont supposés de nous aider, pas de nous faire payer leur aide. » « Ils ont des tracteurs en pagaille chez eux et nous on n'a que nos mains et nos bœufs. Ils pourraient bien payer les motopompes. » Un an plus tard, une autre coopération est arrivée dans la région et a trouvé l'idée d'irrigation intéressante. Et elle a donné les motopompes. Dépendance ne va pas avec autonomie et encore moins avec dignité. Comme Ki-Zerbo de Toma le disait : « Le développement dans la dépendance est le développement de la dépendance. »

Salam hésitait à reprendre la parole suite à sa blague tombée à plat avec son omelette. Décidément, en plus de l'avoir pris personnel, son père l'avait visiblement mal digérée. La fougue de ses 20 ans l'accompagnant, et faisant partie de cette génération parlant à haute voix de ce que des plus vieux rêvent tout bas, Salam se lance à nouveau dans la discussion.

- Papa, le proverbe de l'œuf veut probablement dire que la relation entre l'OP de Bunchibourara et UPA DI ce n'est pas juste une question de Francs CFA. C'est un échange d'idées sur le développement, l'agriculture, l'équité, etc.



— Exactement mon fils ! Un bel exemple ce sont les séminaires sur le commerce international. Nous étions toujours plus d'une centaine à chaque fois. D'une fois à l'autre, nous en sommes ressortis avec plus de savoirs pour mieux comprendre le comment et le pourquoi. Puis, avec plus de savoir-faire, afin d'influencer le cours de ces négociations où l'agriculture et l'élevage servent à tout, sauf s'assurer que les gens aient à manger ! Savoir-faire respecter nos droits auprès des décideurs.

Suite à cette envolée de Moussa, l'écriture de la lettrienne se poursuit avec Moussa et Orokiatou

« Laalebasse tenue à plusieurs mains se salit, mais ne se brise jamais. »

« Quand le sage montre la lune du doigt, l'imbécile regarde le doigt. »

Mon ami Tremblay, tu vas me dire, ou à tout le moins le penser, que j'ai dépassé trois lignes... Mais que veux-tu, les proverbes, tu le sais déjà, sont la sagesse de nos ancêtres. Et cette sagesse, comme vous le dites chez vous, ne peut pas se faire « ratatiner ».

Salutations à toute UPA DI et son Président M. Groleau !

Bien des choses à la famille !

Moussa

— Papa, il manque une chose. Vous n'avez rien dit, pas de parenthèses, rien à propos du dernier proverbe, celui de la lune et de l'imbécile.

— Ma fille, c'est parce qu'il n'y a rien à dire et il y a tout à rire... Oui, les personnes passent et les organisations restent, mais ce sont les personnes qui font les organisations. Les relations ne peuvent pas se passer d'humour et d'amour.

— Je ne vous ai pas souvent entendu parler comme ça...

— En vieillissant, on pense de moins en moins à ce qu'on a déjà dit et de plus en plus à ce qu'on devrait dire à notre grande famille. Orokiatou, il ne faudrait pas oublier d'envoyer aussi ma lettrienne à ta Grande sœur Awa.

Le soleil tombe et la lune se lève

Awa vit à 7 645,2 km de Bunchibourara, mais à seulement un clic dans le cyberspace. Le soir même, elle écrit à son père afin de lui annoncer sa visite prochaine au village. Il s'empresse de lui faire savoir qu'il en est très heureux et que l'OP de Bunchibourara a décidé de faire une fête afin de célébrer les 25 années de partenariat entre elle et UPA DI.



Papa,

J'espère que toute la famille se porte bien et particulièrement vous et maman. Ce matin j'ai parlé avec votre ami Tremblay. Il est très content de votre idée pour la fête des 25 ans au village. Il s'interrogeait sur la date parce qu'il aimerait bien y participer.

Je lui ai mentionné que c'est prévu pour le 24 juin. Il est resté silencieux pendant quelques secondes, mais suffisamment longtemps pour que je sente une hésitation, sinon un malaise. Je lui ai donc demandé si cela lui posait un problème. Il m'a dit: «Oui et non, mais rien d'insurmontable. En fait, le 24 juin c'est la fête des Québécois et depuis plus de 20 ans je vais toujours célébrer cette fête chez de bons amis. Ils demeurent justement dans le village d'origine du drapeau québécois, St-Jude. Ce n'est pas très loin de Longueuil.»

Finalement, il a conclu en disant que fêter 25 ans de partenariat, de complicité, de défense de l'agriculture familiale et de je ne me souviens plus quoi d'autre, ça n'arrive qu'une fois et que la St-Jean c'est toutes les années. Il devrait donc être au village avec nous tous.

J'ai bien hâte de vous retrouver, bien des choses à la famille et salutations de Victor et Thierry votre petit-fils devenu pas mal grand.

Awa

En attendant le 24 juin

Moussa était très heureux à l'idée qu'Awa soit de la fête ainsi que Tremblay comme représentant d'UPA DI.

À Bunchibourara, les palabres se succèdent et s'entrecroisent à un train d'enfer à propos de LA FÊTE du 25 ans. La place du village a été aménagée avec banderoles et parasoleil pour les dignitaires. Pour faire tenir le tout, des bouts de bois proviennent d'un peu partout, de chez les hôtes et de chez les autres. Des chaises, des bancs ont été littéralement réquisitionnés à l'école, à la mairie, aux lieux de prières, etc. Le leitmotiv de la décoration est «Faire des merveilles avec rien». Des feuilles de bananier, entourées à la base par un petit ruban, apparaissent sur des murs. Des logos de l'OP, d'UPA DI, de LSGT, se retrouvent fixés sur diverses formes de chapeaux. Certains trônent à l'avant afin d'accompagner les dignitaires, alors que d'autres viennent se coller sur des colonnes ou des poutres.

Les invitations sont transmises par lettre, par voix et par téléphone... arabe ou occidental. Durant cette pré-fête, une belle frénésie, accompagnée d'une nervosité créatrice, s'installe progressivement.

Que la fête commence

Presque tout le monde est arrivé. Tout est au point, les gens sont bien accueillis, les représentants des autorités et ceux des organisations sont bien installés dans leur fauteuil sous l'abri. Temps de retrouvailles pour plusieurs, de prise de connaissance pour d'autres et de salutations allongées pour tout le monde. Moussa, Awa et Tremblay font partie du groupe.

Orokiatou, l'animatrice de la rencontre, appelle le silence puis invite le représentant des autorités religieuses à venir faire une prière de circonstance. Ce dernier prend soin d'inviter les gens à prier chacun dans sa confession. Le plus important, dit-il, est la quête de spiritualité pour tous les humains.

— Maintenant il me fait plaisir d'inviter M. le chef traditionnel du village de Bunchibourara à venir vous adresser quelques phrases.

Après avoir cité, pour ne pas dire avoir récité, les noms, prénoms et fonctions des 12 autres invités d'honneur, le chef poursuit.

— Le partenariat de 25 ans qui nous rassemble ici aujourd'hui est synonyme d'avancées, d'actions collectives et de symboles éclairants pour le futur. Sont présents des paysannes et des paysans d'ici et du Québec que tout, à première vue, sépare: culture, traditions, modes de vie, religions pour certains, système poli-

tique, façon de cultiver et autres. Ensemble ils sont arrivés à de grands résultats parce qu'ils sont tous des paysannes et des paysans, avec les mêmes préoccupations et les mêmes objectifs, nourrir le monde! Afin d'y arriver la piste qu'ils empruntent est celle de l'action collective pour le développement de notre agriculture paysanne. Un symbole aussi puisque ce partenariat est dans la durée et la complicité.

Après les félicitations qui s'imposent à tout un chacun et les remerciements d'usage, il remet le micro à Orokiatou. Elle invite le préfet de la commune, représentant des autorités civiles, à s'adresser aux 400 personnes réunies pour l'occasion. Puis c'est le directeur de la caisse qui y va avec quelques mots et plusieurs résultats chiffrés pour donner plus de valeur à ses mots. Sur ce, Orokiatou reprend la parole.

— Notre prochain invité représente le savoir. Il connaît tous nos enfants y compris les enfants devenus grands. Ils l'ont côtoyé à un moment ou à un autre. Il s'agit de notre directeur d'école et ancien professeur, M. Camara.

Comme pour tous les autres invités, culture oblige, le directeur se lance dans la récitation des noms de tout le monde sous le parasoleil. Lui aussi, après les salutations et remerciements de circonstances, poursuit en parlant du programme de formation *Les Savoirs des gens de la terre*. Il n'en perd pas pour autant sa grammaire...





— Conjuguer au présent formation avec développement à caractère économique et agro-environnemental, en ayant comme sujet l'agriculture familiale ainsi que ses artisanes et artisans et, comme complément, le développement de l'ensemble de la communauté. Ceci est ce que vous avez vécu au travers le partenariat avec UPA DI.

Sur un autre plan, s'il est vrai que la conjugaison du verbe nécessite des règles, l'agriculture et l'élevage ne sont pas l'exception qui confirme la règle. Ils ont besoin de leur grammaire. C'est le tout premier enseignement.

M. le directeur est chaleureusement applaudi après avoir ajouté quelques idées sur l'importance de l'accès aux savoirs tant pour les jeunes, y compris les filles, que pour les adultes, y compris les jeunes filles devenues mères.

Tremblay se prépare...

Il fait de plus en plus chaud sous le parasoleil et encore plus à côté du parasoleil... Mais Orokiatou et les invités continuent de maintenir l'intérêt des participantes et des participants.

La présidente du conseil des femmes et celle du conseil des jeunes ont également pris la parole. Awa, suite à une demande du comité organisateur, a pris quelques minutes afin de présenter les principaux défis de l'agriculture familiale pour les 5 prochaines années. Orokiatou reprend la parole.

— Maintenant je vous demande d'accueillir le toubab le plus connu au village, le conseiller plus africain que plusieurs Africains, celui qui nous rappelle les proverbes de chez nous, et, finalement, le représentant d'UPA DI notre partenaire depuis 25 ans, M. Tremblay.

— Merci beaucoup, Orokiatou, de cette présentation qui me touche profondément. La première fois que je suis venu vous rencontrer ici, c'était il y a 25 ans. Chez nous, depuis ce moment, il y a beaucoup d'eau qui a coulé sous les ponts. Ici, le marigot s'est gonflé puis asséché à plusieurs reprises. À ce moment-là, j'avais dit: « Plus il y aura de paysannes et de paysans qui, à travers leurs organisations collectives, se donneront les moyens de défendre et de promouvoir leurs intérêts, mieux protégée et durable sera l'agriculture dans le monde. »

Le contexte a changé, mais ce défi demeure toujours aussi présent. UPA DI est très fière de ce partenariat solidaire, comme l'appelle Moussa. Le passé il est important. C'est ce que nous avons vécu, bâti, tissé ensemble pour que les familles paysannes puissent mieux vivre de leur profession. Le plus important est en avant, dans les mains des jeunes, c'est un futur meilleur à réaliser ici et maintenant. Il faut quand même que les jeunes se rappellent les paroles d'un vieux sage: « L'homme jeune marche plus vite que l'ancien, mais l'ancien connaît la route. »

Moussa va bientôt parler...

Après de chaleureux applaudissements à l'intention de Tremblay, tout le monde espère maintenant les mots de l'autre composante du binôme. Celui qui n'a jamais été chef, mais que tout le monde respecte, celui qui n'est pas orateur, mais que tout le monde écoute, celui qui n'est pas historien, mais qui fait l'histoire. Moussa !

— Il y a un certain nombre d'années, réunis sous l'arbre à palabres, on se retrouvait nous les hommes. Les femmes n'étaient pas dans le cercle. Elles se tenaient, ou plutôt la culture les tenait un peu plus loin, nettement à l'extérieur du cercle. Aujourd'hui elles sont parmi nous ou plutôt avec nous. Les jeunes le sont de plus en plus, mais pas encore assez.

Notre fête du partenariat c'est avec UPA DI, mais autant avec toutes les personnes qui forment notre village. Nous n'avons pas renié notre culture, nous l'avons tout simplement rendue meilleure. Et nous l'avons fait à la manière d'autres générations de nos ancêtres. D'ailleurs rappelons-nous que la charte du Mandé de 1222, sous l'empereur malien Soundita Keïta, disait : « Une vie n'est pas plus

ancienne ni plus respectable qu'une autre vie, de même qu'une autre vie n'est pas supérieure à une autre vie ». Il faut arrêter de l'oublier.

Oui partenariat entre sœurs et frères de terre, comme Tremblay nous l'a souvent rappelé. Oui partenariat solidaire avec UPA DI. Cela doit se célébrer en se rappelant, bien modestement, tous les pas marchés, courus, hésitants, espérants. Mes derniers mots pour cette occasion je les emprunte au manifeste de l'UPA, notre partenaire : « Pouvoir nourrir. Pouvoir grandir. [...] C'est bien sûr nourrir une population. C'est aussi nourrir les rêves et les ambitions de générations tout entières. Des générations en mouvement, des générations qui, collectivement, aspirent à une plus grande solidarité sociale. [...] Pouvoir grandir, c'est être l'union de forces résolument tournées vers l'avenir. »

« Tant et aussi longtemps que les lions n'auront pas leur propre historien, les histoires de chasse continueront de glorifier les chasseurs. »

(Proverbe africain)



Tableau des partenaires fabriquant des parapluies

La mission d'UPA DI est de soutenir la ferme familiale comme modèle d'agriculture durable en appuyant les organisations paysannes démocratiques, les systèmes collectifs de commercialisation des produits agricoles et toute autre initiative structurant l'avenir de l'agriculture dans les pays en voie de développement.

PAYS	PARTENAIRES	PROJETS / ACTIVITÉS	AXES D'INTERVENTIONS				
			Appui aux politiques favorisant l'égalité des chances	Appui à l'agriculture familiale et aux actions agroenvironnementales	Conception et développement d'outils financiers	Renforcement des réseaux	Rapprochement des productrices et des producteurs
Afrique	Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC)	Appui à la plateforme avec le Fonds international de développement agricole (FIDA)	X	X	X	X	
	Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA)	Maintien des relations				X	X
Bénin	Union des groupements des agriculteurs du Mowossokpo (UGAM)	Appui à la commercialisation collective du maïs et du manioc avec AgriCord et le Groupement des exploitants agricoles du Bénin (GEA)					
	Plateforme nationale des organisations paysannes et de producteurs agricoles du Bénin (PNOPPA) Fédération des unions des producteurs du Bénin (FUPRO) Groupement des exploitants agricoles (GEA)	Projet d'appui à la structuration d'une agriculture familiale rentable, équitable et durable (PASAFRED)	X	X	X	X	X
	Centro promoción salud integral (CEPROSI)	Volontaires du Réseau <i>Agro-Innov</i> en appui à l'équipe du CEPROSI dans la mise en place de jardins familiaux en milieu urbain		X			X
	Union des sociétés coopératives pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (USCCPA-BMH)	Appui au développement de la commercialisation des semences certifiées avec AgriCord	X	X	X	X	X
Burkina Faso	Agropole	Volontaires du Réseau <i>Agro-Innov</i> en appui à la structuration, la gouvernance et la représentation d'un réseau de producteurs		X		X	X
	Terre de chez nous	24 chroniques <i>Terres à Terres</i> par année et couverture médiatique de divers événements ou dossiers					X
Canada	Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Leadership féminin au sein des OPA				X	X
	Fédération de l'UPA du Bas-St-Laurent	Embouche de ruminants					
	Fédération des producteurs acéricoles du Québec	Hôte du <i>Petit déjeuner des Grands Honneurs</i> , en soutien à Haïti, lors du Congrès annuel de l'UPA				X	X
	L'Union des producteurs agricoles (UPA)	En plus des divers groupes affiliés précédemment nommés, l'UPA apporte différents types d'appui selon la nature des interventions d'UPA DI				X	X
Égypte	Central Agricultural Cooperative Union (CACU) et ses quatre grandes coopératives spécialisées : General Specialized Agri. Cooperative Association General Specialized Agri. Cooperative For Agricultural Credit General Specialized Agri. Cooperative for Agricultural Reform General Specialized Agri. Cooperative for Land Reclamation	Appui à un réseau de coopératives agricoles égyptiennes afin qu'elles profitent de changements à la loi des coopératives pour devenir des entreprises collectives plus efficaces, équitables et inclusives avec la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	X	X		X	
El Salvador	Central cooperativa agropecuaria (CCA)	Appui à la production laitière et à la mise en marché du lait et de la canne à sucre avec Les Producteurs de lait du Québec et des volontaires du Réseau <i>Agro-Innov</i>	X	X	X	X	X
Haïti	Fondation pour le développement économique et social (FODES-5)	Économie sociale et solidaire : cuisines collectives et cantines scolaires avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF – Québec) et <i>Les Savoirs des gens de la terre</i> (LSGT) avec Affaires mondiales Canada (AMC) ainsi que des volontaires du Réseau <i>Agro-Innov</i>		X		X	X
	Fédération des producteurs agricoles pour le développement économique et social (FOPADES)	Économie sociale et solidaire : cuisines collectives et cantines scolaires avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF – Québec) et <i>Les Savoirs des gens de la terre</i> (LSGT) avec Affaires mondiales Canada (AMC) ainsi que des volontaires du Réseau <i>Agro-Innov</i>	X	X	X	X	X
	Fédération encadrement des petits paysans des Mornes et des Plaines en Haïti (FEPPMPH)	Économie sociale et solidaire : cuisines collectives et cantines scolaires avec le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF – Québec) et <i>Les Savoirs des gens de la terre</i> (LSGT) avec Affaires mondiales Canada (AMC)	X	X	X	X	X
	Centre d'éducation et de développement intégré - Village de l'Espoir (CEDI-VE)	<i>Les Savoirs des gens de la terre</i> (LSGT) avec Affaires mondiales Canada (AMC) et des volontaires du Réseau <i>Agro-Innov</i>	X	X	X	X	X
	Dans la région de Limbé, quatre groupements paysans sont dans un processus de création d'une fédération : Organisation paysanne de la 8 ^e section de Limbé (OP8L), Organisation paysanne pour le développement central de Massabié (OPDCM), Association des planteurs de Limbé (APL) et Coopérative agricole et des services à Durici (COPASED).	<i>Les Savoirs des gens de la terre</i> (LSGT) avec Affaires mondiales Canada (AMC) et des volontaires du Réseau <i>Agro-Innov</i>	X	X	X	X	X
	Organisation de paysannes : Konbit Fanm Kaskad Dibrèy (KOFKAD) aux Cayes	<i>Les Savoirs des gens de la terre</i> (LSGT) avec Affaires mondiales Canada (AMC) et des volontaires du Réseau <i>Agro-Innov</i>	X	X	X	X	X
	Union des coopératives caféières de Baptiste (UCOCAB)	Appui à la filière café avec le Fonds Solidarité Sud, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Café nOula et le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF – Québec)	X	X	X	X	X

Tableau des partenaires fabricant des parapluies (suite)

La mission d’UPA DI est de soutenir la ferme familiale comme modèle d’agriculture durable en appuyant les organisations paysannes démocratiques, les systèmes collectifs de commercialisation des produits agricoles et toute autre initiative structurant l’avenir de l’agriculture dans les pays en voie de développement.

			AXES D’INTERVENTIONS				
PAYS	PARTENAIRES	PROJETS / ACTIVITÉS	Appui aux politiques favorisant l'égalité des chances	Appui à l'agriculture familiale et aux actions agroenvironnementales	Conception et développement d'outils financiers	Renforcement des réseaux	Rapprochement des productrices et des producteurs
Maghreb (Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie)	Union maghrébine des associations ovines et caprines (UMAOC)	Renforcement des capacités des différents acteurs par des ateliers de formation, ainsi que de la formation de formatrices et formateurs avec l'appui et la collaboration de la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	X	X		X	X
	Union maghrébine de l'apiculture (UMAPI)						
	Plateforme maghrébine de la pêche artisanale et durable (PMPAD)						
	Union maghrébine des éleveurs de bovins (UMAEB)						
Mali	Baabahuu Jici	Maintien des relations		X	X		
	Faso Jigi	Accroître la performance de l'activité de commercialisation du riz, des céréales sèches et des échalotes	X	X	X	X	
	Organisations paysannes commercialisant des produits agricoles	Feere Diyara avec Affaires mondiales Canada (AMC) et l'Alliance agricole internationale (AAI). Appui aux OPA dans le développement ou la consolidation de leurs services collectifs de nature économique par le renforcement des capacités des membres et le financement d'équipements et d'infrastructures post-récoltes		X	X	X	
République démocratique du Congo	Confédération paysanne du Congo (COPACO)	Les Savoirs des gens de la terre (LSGT) avec Affaires mondiales Canada (AMC)	X	X		X	X
	Chaîne de solidarité et d'appui aux actions de développement durable (CHASAADD)			X		X	
Sénégal	Fédération des périmètres autogérés (FPA)	Les Savoirs des gens de la terre (LSGT) avec Affaires mondiales Canada (AMC) pour toutes ces organisations sénégalaises.	X	X	X	X	X
	Union des groupements paysans de Méckhé (UGPM)		X	X	X	X	X
	Fédération des groupements associés des paysans de Baol (FEGPAB)		X	X	X	X	X
	Fédération des producteurs maraîchers des Niayes (FPMN)		X	X	X	X	X
	FONGS (Fédération des ONG du Sénégal)	Avec la FPA, le projet <i>Bey Dunde</i> avec l'AMC et l'Alliance agricole internationale (AAI)	X	X		X	
	Centre interprofessionnel pour la formation aux métiers de l'agriculture (CIFA)		X	X	X	X	X
	Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR)		X	X		X	X
		Volontaires du Réseau <i>Agro-Innov</i>					

Au Canada, en plus des organisations mentionnées dans ce tableau, UPA DI collabore avec plusieurs autres partenaires: l'Association québécoise pour l'avancement des Nations Unies (AQANU), la Collaboration Québec-Haïti, Agro-Paix, le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), le Fonds Solidarité Sud, la Fondation internationale Roncalli, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et autres. Elle collabore également avec des partenaires sur la scène internationale: AgriCord, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international pour le développement agricole (FIDA), la Banque mondiale et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).

Rappelons que l'Alliance agricole internationale (AAI) est formée, en plus d'UPA DI, du Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) et de la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI).



Des artisanes et des artisans qui tiennent le parapluie

Conseil d'administration

Marcel Groleau, président

Richard Maheu, vice-président

Hervé Dancause, administrateur

Gib Drury, administrateur

Bruno Letendre, administrateur

Luc Morin, administrateur

Raymonde Plamondon, administratrice

Hélène Raymond, administratrice

Normand Roy, administrateur

Rémy Trudel, administrateur

Productrices et producteurs ou conseillères et conseillers ayant contribué bénévolement aux actions d'UPA DI

Entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017

Lise Anctil
Alexandre Anctil-Bruneau
Harry Angrand

Jean Cantin
Marie-Jade Champagne

Céline Georlette
Éloï Gourde Bureau
Ilka Grosskopf

Daniel Morin
Marie-Laurence Noiseux-Morin

Florian Auger
André Barnabé

Alain Charbonneau
André Charest

Claude Guérard
Christian Jetté

Jean-Claude Parenteau
Réda Riahi

Yvan Bastien
Denise Bélanger
Noël Blais

Serge Charron
Michel Clavreul
Chantale Côté

Christian Joncas
Marise Labrie
Nicole Lalancette

Richard Samson
Omar Sandoval

Carl Bouchard
Louise Brassard

Patrick Côté Collin
Hervé Dancause

Carole Lamarre
Céline Laroche

Stéphanie Tourillon-Gingras
Jean-Philippe Tupinier-Martin

Marie-Christine Brière
Carole Brodeur

Christelle Danjou
Normand Gauvin

Mario Leclerc
René Ledoux
Marianne Lefebvre

Elisabeth Vachon
Nil Voyer

Note: La contribution de ces personnes s'est principalement concrétisée par leur participation à des missions à l'étranger auprès de partenaires d'UPA DI. Pour les autres, elles ont accueilli à leur ferme des délégués d'OPA partenaires pour une période variant de 1 à 9 semaines.



Groupes affiliés à l'UPA ayant eu une implication particulière dans les activités d'UPA Développement international en 2016-2017

Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	Stage technique • 4 participantes et participants • Du Burkina Faso et du Sénégal • Thème: <i>Embouche de ruminants</i> • Durée: 9 semaines
Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	Stage spécialisé • 10 participantes et participants • Du El Salvador • Thème: <i>Production laitière</i> • Durée: 4 semaines
Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Stage organisationnel • 14 femmes • Du Bénin, Mali et Sénégal • Thème: <i>Leadership féminin au sein des OPA</i> • Durée: 4 semaines
Fédération des producteurs acéricoles du Québec	Hôte du <i>Petit déjeuner des Grands Honneurs</i> en soutien à Haïti, en décembre 2016 lors du Congrès annuel de l'UPA

Équipe du personnel

À l'étranger

Normand Jacob, directeur projet Feere Diyara – Mali pour l'Alliance agricole internationale

Consultantes et consultants

Khalid El Aoufir	Paul Langelier
Nathan de Beats	Tamari Langlais
Anne Delorme	Jean-Luc Leclair
Serge Godin	Florence Massicotte-Banville
Claude Giles	Jean-Claude Parenteau
Cassandre Hervieux-Gaudreau	Jean-Luc Poirier
Pierre Jobin	Redouane Sellidj

Équipe du personnel

Au Québec

André D. Beaudoin, secrétaire général
Hélène Jolette, secrétaire générale adjointe
Isabelle Daoust, directrice programmes, finances et administration
Martin Couture, directeur formation, communication et innovation
Hugo Beauregard-Langelier, directeur du développement des affaires
Gaétane Fournier, agente de formation et d'information
Jacob Hamel-Jolette, chargé de programmes
Marie-Julie Ménard, conseillère en formation et communication
Mélanie Morel, chargée de programmes
Carolane Bilodeau-Courtemanche, agente aux communications et marketing, UPA et UPA DI
Fabrice Larue, agent de projets
Yannick N'Guessan, comptable
Marianne Gagnon, chef d'équipe LSGT – Haïti
Michel Gendreau, chef d'équipe LSGT filière – Sénégal
Claude Laniel, chef d'équipe LSGT gestion financière – Sénégal
Denis Tremblay, chef d'équipe LSGT – Sénégal
Julie Comeau, adjointe administrative
Linda Blouin, technicienne administrative
France Morin, technicienne administrative
Myriam Payant, technicienne administrative
Moussa Sane, technicien administratif
Astrid Escoto, secrétaire
Carole Richard, secrétaire
Hélène Vézina, secrétaire



Comité de direction





63





Les éléments constitutifs du parapluie

Ces éléments sont au nombre de 14. Pensons par exemple à la poignée, le godet, le mât, la fourchette, le tape à terre, la toile, les baleines et les aiguillettes. De la même façon, la réalisation du présent document a nécessité un grand nombre de contributions, notamment des OPA partenaires et de l'équipe d'UPA DI. Plus spécifiquement :

À la composition, de la poignée jusqu'au tape à terre en passant par le mât

- André D. Beaudoin
- Claude Giles
- Paul Langelier

À la justesse des mots et de l'accord entre eux, telles des aiguillettes s'accordant aux baleines

- Serge Godin

À la confection du parapluie pour son harmonie, son visuel dynamique et artistique

- Ginette Morneau,
Versicolore design inc.

Post-scriptum

Citoyen du monde

UPA Développement international n'est pas un accident de parcours. Les effets de la mondialisation non plus. Et pas davantage la capacité des agricultrices et des agriculteurs de se comprendre entre eux, et ce, même s'ils sont à mille lieux les uns des autres. Même si ça demeure leur lieu de travail, ils ne sont pas dans le champ pour autant. Ne demandez pas pourquoi, demandez plutôt comment. Comment des gens isolés par l'accaparement de leur travail et tout autant isolés dans leur milieu sont capables d'autant de perspicacité et d'authenticité. Souvent, sortis de la classe et sortis de l'école trop jeunes, ils sont identifiés à une classe sociale dont le rang ne mène pas naturellement au Parlement. Il leur faut emprunter d'autres voies, à la fois pour se faire entendre et être considérés.

Les agricultrices et les agriculteurs avaient mesuré les conséquences de la mondialisation et ils s'y étaient préparés du mieux qu'ils pouvaient. Cependant, le néolibéralisme est un processus d'encerclement qui brouille une à une les pistes de solution, avec comme menace leur dissolution complète.

À l'échelle du monde, ce qui intéresse c'est la sécurité alimentaire; à l'échelle du pays, c'est la place de l'industrie agricole dans le produit national brut (PNB); à l'échelle de la famille, c'est le coût du panier d'épicerie. Rien de tout cela ne mène à l'agriculture. En général, les gens ne s'intéressent plus au processus, ils consomment des biens et des services. En fait, ils s'intéressent de moins en moins à celles et ceux qui produisent la nourriture et à comment ils le font. Ils veulent avoir de quoi se nourrir. Point.

Les agricultrices et les agriculteurs du monde veulent de quoi faire grandir. D'abord la production pour nourrir tous les êtres humains de la terre. Ils veulent aussi contribuer à faire grandir la nature humaine. Ils veulent grandir et faire grandir dans un environnement sain.

La coopération entre sœurs et frères de terre poursuit sa route, en quête d'humanité, afin que les humains prennent conscience de l'univers et afin que chacun sorte de son petit monde. À titre de Citoyen du monde, l'Union des producteurs agricoles du Québec est pleinement engagée dans cette direction. En cela, la coopération est un refuge global.



Pour tout commentaire

UPA Développement international (UPA DI)

555, boul. Roland-Therrien, bureau 020

Longueuil (Québec) J4H 4E7

Téléphone: 450 679-0540, poste 8844

ou 450 679-0530 pour l'extérieur du pays

Télécopieur: 450 463-5202

Courriel: upadi@upa.qc.ca

Pour complément d'information,
visitez notre site: www.upadi-agri.org

